SAUVEZ DES VIES
RESTEZ CHEZ VOUS

L'ECHO D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information
N° 2509 - Algérie : 10 DA / 1 €

9e Année - Mardi 29 septembre 2020 - 11 Safar 1441
www.lechodalgerie-dz.com

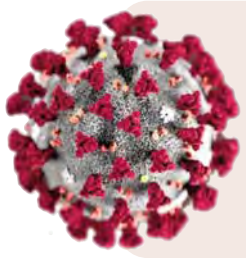

Coronavirus

146 nouveaux cas, 102 guérisons et 5 décès en Algérie durant les dernières 24 heures

Lire page 16

Justice

Des juges algériens prennent part à un atelier international sur les investigations liées à la cybercriminalité

Des magistrats algériens prendront part à un atelier international visant à présenter les bonnes pratiques de coopération entre les instances de la justice pénale et les opérateurs de services en matière d'investigation liée à la cybercriminalité, a indiqué le ministère de la Justice dans une publication sur son site web.

Lire page 4

Industrie pharmaceutique

M. Benbahmed inaugure la première unité nationale de production de biosimilaires

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Lotfi Benbahmed, a inauguré, lundi à Alger, la première unité de production de biosimilaires en Algérie au sein du complexe de production pharmaceutique du laboratoire Frater Razes-Algérie.

Lire page 6

Crise en Libye

L'Algérie réitère son rejet pour toute ingérence étrangère

Boukadoum reçu à Tunis par le Président Kaïs Saïed

La visite, hier, du chef de la diplomatie algérienne, Sabri Boukadoum, à Tunis où il a eu des entretiens avec de hauts responsables de ce pays, dont le président Kaïs Saïed, a été l'occasion de réitérer la position algérienne quant à la crise en Libye. Boukadoum a réaffirmé, par la même occasion, le rejet par l'Algérie de toute ingérence étrangère en Libye, tout en privilégiant la solution politique par la voie du dialogue et de la concertation, loin de toute intervention militaire.

Lire pages 3 & 5

Référendum

Le ministère de la Communication fournira à l'Anie la logistique dans le domaine de l'information

Lire pages 3

Lutte contre la rage :

«Atteindre l'objectif de «zéro cas» en Algérie», souligne Abderrahmane Benbouzid

La lutte contre la propagation de la rage implique d'atteindre un objectif de «zéro cas», a souligné, hier à Alger, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, insistant sur l'importance de «l'intersectorialité» pour y aboutir...

Lire pages 4

Usurpation de fonction de cadre à la présidence de la République

Un individu arrêté

Dans le cadre des efforts consentis visant à lutter contre la corruption et à contrecarrer les pratiques de chantage et d'escroquerie susceptibles de porter atteinte aux institutions de l'Etat, les services de la police judiciaire, relevant de la Direction générale de la Sécurité intérieure, ont procédé, le 16 septembre, à l'interpellation du dénommé Zohir Ansel, dit Karim Sifou, prétendu président du pseudo Conseil des jeunes Algériens. «Cette interpellation intervient suite à une enquête et une poursuite minutieuse qui a abouti à l'implication du mis en cause dans des affaires d'usurpation de fonction de cadre auprès des services de la présidence de la République, d'escroquerie de cadres supérieurs, de pratiques de chantage et de corruption, et d'activités subversives sur les réseaux sociaux. Il prétend, également, entretenir des liens de parenté avec des hauts responsables de l'Etat, civils et militaires.» «Le concerné a été présenté, le 20 septembre, devant le procureur de la République près le tribunal de Rouiba où le juge d'instruction a décidé de le mettre sous mandat de dépôt au niveau de l'Etablissement pénitentiaire d'El Harrach pour plusieurs chefs d'inculpation, à savoir immixtion, sans qualité, dans des fonctions publiques civiles ou militaires, usurpation de fonction et escroquerie.» Le MDN conclut que «ledit escroc fait l'objet de dix-sept condamnations entre 2002 et 2012 par les tribunaux de Khenchela et Oum El Bouaghi, dans des affaires d'usurpation de fonction et trafic d'influence, et faux et usage de faux».

Batna

Incendie dans un atelier à Aïn Touta

Un atelier d'entretien de sièges de voitures a pris feu, dans l'après-midi d'avant-hier, dans le quartier Chafates, à Aïn Touta, dans la wilaya de Batna. D'importants dégâts matériels ont été relevés du fait que les flammes se sont propagées du rez-de-chaussée où se trouve l'atelier jusqu'à l'étage supérieur de l'habitation familiale provoquant des dommages à des chambres avec leurs équipements. L'incendie a été maîtrisé par l'unité locale de la Protection civile qui est intervenue juste après avoir été alertée pour éteindre simultanément le feu et porter secours à deux personnes, dont l'une d'elles avait de grandes difficultés à respirer et l'autre ayant subi des brûlures à la main. Suite à cela, les victimes ont été acheminées à l'hôpital pour être prises en charge. Une enquête judiciaire a été ouverte pour déterminer les causes de ce sinistre ayant provoqué la panique.

Pour collecte illégale de fonds à Constantine

Une femme de 52 ans écrouée

La section économique et financière de la brigade de police judiciaire de la sûreté de wilaya de Constantine a arrêté dernièrement une femme âgée de 52 ans impliquée dans des activités illégales à travers la création tout aussi illégale d'une association pour procéder à la collecte de dons en utilisant l'état de faiblesse des personnes pour réaliser des opérations pécuniaires. Les activités de cette personne ont été dénoncées par des citoyens qui ont déposé des plaintes sur les dépassements opérés par une association locale de prise en charge des personnes malades et des personnes à besoins spécifiques. L'enquête ouverte par les services de police a révélé que ladite association agissant dans l'illégalité la plus totale, car ne possédant pas d'agrément administratif. Et dans cette posture, l'association a quand même procédé à des opérations de collecte de dons pécuniaires en dehors même du territoire de la wilaya, alors que sa compétence présumée est limitée à la wilaya de Constantine. De ce fait, la concernée s'était mise en porte-à-faux avec le règlement et a été arrêtée et transférée au siège de la sûreté de wilaya pour les besoins de l'enquête. Aussi, la fouille réglementaire opérée dans son domicile sur mandat rogatoire délivré par l'autorité judiciaire compétente a permis aux agents enquêteur de la police économique et financière de mettre la main et de saisir une importante somme d'argent provenant des opérations de collectes réalisées à travers plusieurs wilayas, ceci en plus d'un nombre important de quittances prêtes à être utilisées dans la collecte, des affiches et des cachets tampons au nom de l'association. A la fin de toutes les procédures d'enquête, un dossier juridique individuel a été établi contre la prévenue et elle a été déférée devant le procureur de la République et incarcérée.

Annaba

Une bagarre se termine par un drame à la cité Auzas

La violence qui semble s'être installée n'est donc pas près de prendre fin. Dimanche matin, un jeune homme, originaire de la cité Sidi Salem, déambulait à proximité du rond-point de Sidi Brahim, à la cité Auzas, en compagnie d'une jeune fille. D'après les renseignements fiables que nous avons pu recueillir, ils s'étaient retrouvés face à un individu dans un état d'ivresse manifeste. Cet individu s'en était pris à la jeune fille qu'il semblait connaître. Le jeune homme qui l'accompagnait s'était alors emporté et un accrochage s'en était suivi. L'individu en état d'ivresse sort alors un sabre et porte d'abord un coup à la main de la victime avant de lui porter un coup mortel au cou. Devant les cris de la jeune fille et la mare de sang dans laquelle se débattait et agonisait le jeune, âgé environ de 20 ans, il s'est sauvé vers une destination inconnue. Il aurait été identifié et reconnu par les services de police. La dépouille a été évacuée vers les urgences médicales où le décès a été constaté. Les lois qui viennent d'être promulguées en matière de bandes de quartiers et de la détention ou l'usage d'une arme blanche n'ont pas encore d'impact sur ces voyous qui n'hésitent pas à s'en servir. La consommation de psychotropes les transforme en animaux qui ne contrôlent plus leurs pulsions criminelles.

Accidents de la route

6 morts et 161 blessés en 24 heures

Six personnes ont trouvé la mort et 161 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la circulation enregistrés durant les dernières 24 heures à travers le pays, selon un bilan rendu public, hier, par les services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Djelfa avec 3 morts dans une collision entre un véhicule et camion survenue sur la RN1 au niveau de la commune et daïra de Aïn-Oussara. Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la propagation Covid-19, les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 33 opérations de sensibilisation à travers 5 wilayas, pour rappeler aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de la distanciation physique. Elles ont également effectué 55 opérations de désinfection générale à travers 10 wilayas, touchant les infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles.

Oum El Bouaghi

Atelier clandestin de fabrication de miel artificiel à Aïn Beïda

Les éléments de la 3e sûreté urbaine de Aïn Beida ont réussi à localiser un domicile servant de lieu de fabrication et conditionnement de miel artificiel, de vinaigre et d'eau de fleurs d'oranger sans autorisation. C'est à partir d'informations parvenues aux services de la police que ceux-ci ont travaillé en étroite collaboration avec la justice et les services concernés avant d'investir les lieux indiqués. Munis d'un mandat de perquisition, les policiers ont investi le domicile suspect se trouvant au quartier Oum El Djamel, à Aïn Beïda. Au cours de leur perquisition, les éléments de la police ont découvert cinq appareils de conditionnement et de remplissage de miel artificiel, de vinaigre et d'eau de fleurs d'oranger. Le domicile contenait également une grande quantité de plus d'un quintal de miel artificiel dans des conditions insalubres, des boîtes vides portant plusieurs marques commerciales, 26 fûts sans couvercles et des dizaines de bouteilles de vinaigre et d'eau de fleurs d'oranger avec différents labels. Le propriétaire, âgé de 47 ans, a été conduit au commissariat de police pour complément d'enquête et présenté en ce début de semaine devant le procureur de la République pour le motif de détention et fabrication et conditionnement de produits impropres à la consommation et stockage de produits dans des conditions insalubres.

Edité par la Sarl Echo Medias Algérie

Directeur Général Fondateur
Tewfiq Meraou

L'ECHO D'ALGERIE
Quotidien National d'Information

Directeur de la Publication
Ahsene Saaid
Directrice de la Rédaction
Dr Lila Meraou
Rédacteur en Chef
Mouloud Hamdi
Directeur Technique
Walid Boumaaraf

Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger
Rédaction : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Raïs - Alger
Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02
Direction de la publicité : Tél-Fax : 023 54 23 04
بنك التنمية المحلية BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL Compte N° : 00500111400201363101 3

Anep
Tél : 021 73 76 78
021 73 71 28
Fax : 021 73 95 59
Diffusion
Ouest-Centre-Est
Zigzag Expresse
Impression
SIA

www.lechodalgerie-dz.com E-mail : echodalgerie@gmail.com L'Echo d'Algérie Quotidien National d'Information @echodalgerie_dz

• Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

Crise en Libye

L'Algérie réitère son rejet pour toute ingérence étrangère

La visite, hier, du chef de la diplomatie algérienne, Sabri Boukadoum, à Tunis où il a eu des entretiens avec de hauts responsables de ce pays, dont le président Kais Saied, a été l'occasion de réitérer la position algérienne quant à la crise en Libye.

Boukadoum a réaffirmé, par la même occasion, le rejet par l'Algérie de toute ingérence étrangère en Libye, tout en privilégiant la solution politique par la voie du dialogue et de la concertation, loin de toute intervention militaire. Ceci intervient au moment où la diplomatie algérienne multiplie les efforts pour trouver une solution politique et pacifique aux crises qui secouent les pays du voisinage immédiat. Récemment, le Président Abdelmadjid Tebboune avait rappelé la position équidistante de l'Algérie vis-à-vis de la crise en Libye. Après avoir assuré que «l'Algérie qui n'a aucune volonté de faire cavalier seul ne peut imposer une quelconque initiative ou solution sans parrainage des Nations unies et du Conseil de sécurité», le Président Tebboune a soutenu que «si l'on veut le bien du peuple libyen, il faut le laisser décider de son propre destin sur la base de la légitimité populaire, sous l'égide des Nations unies». «Etant proches du peuple libyen, nous avions mis en garde contre certains agissements», a poursuivi le président de la République, déplorant «la dégradation de la situation» où les Libyens sont isolés, à l'exception de deux pôles à l'Est et à l'Ouest. M. Tebboune a déploré, d'autre part, le non-respect par plusieurs parties des conclusions de la Conférence de Berlin. Cette approche a été déjà développée par le Président Tebboune lors de sa participation à la Conférence de Berlin sur la Libye où il a réitéré son appel à la communauté internationale d'assumer sa responsabilité en matière de respect de la paix et de la sécurité dans ce pays, affirmant que l'Algérie refuse toute atteinte à son intégrité nationale et à la souveraineté de ses institutions. Après avoir souligné que la région avait besoin d'une stabilité fondée sur la sécurité commune, il a réitéré l'attachement de l'Algérie au maintien de la région loin des ingérences étrangères, assurant que la sécurité de la Libye est le prolongement de «notre propre sécurité et le meilleur moyen de préserver notre sécurité régionale, reste la coopération et l'entraide avec nos voisins pour faire face au terrorisme et à l'extrémisme». A cet égard, le président de la République avait rappelé les efforts que l'Algérie n'a eu de cesse de déployer pour inciter les parties libyennes à adhérer au processus de dialogue, parrainé par les Nations unies et accompagné par l'Union africaine en vue de former un gouvernement d'entente nationale apte à gérer la transition et la réédification des institutions de l'Etat libyen pour relever les défis qui se posent au peuple libyen. L'Algérie a participé activement à divers niveaux à tous les efforts en faveur d'une solution politique à la crise libyenne, a-t-il encore soutenu, citant, dans ce cadre, son initiative, en mai 2014, pour la création du mécanisme des pays voisins de la Libye, qui a tenu sa première réunion à Alger, ainsi que les différentes cycles de dialogue qu'elle a abritées depuis mars 2015 entre les dirigeants des partis politiques libyens dans le cadre des processus de dialogue, supervisés par l'ONU. Mettant en avant la position équidistante de l'Algérie dans le conflit, il a évoqué ses efforts pour le rapprochement des vues et l'établissement de passerelles de communication avec tous les acteurs, en plus de ses appels incessants à faire prévaloir la sagesse et à favoriser le processus pacifique pour le règlement de la crise, option qui demeure la seule à même de garantir l'unité du peuple libyen et le respect de sa souveraineté, loin de toute ingérence étrangère, a-t-il affirmé. Pour ainsi dire, M. Tebboune veut redynamiser le rôle de la diplomatie algérienne parallèlement aux efforts que les forces de l'ANP sont en train de déployer pour sécuriser nos frontières. Ceci d'autant que l'Algérie est devenue un exemple à suivre dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et en matière de maîtrise totale de la sécurisation de ses frontières contre tous les dangers et toutes menaces d'où qu'elles viennent, et ce, conformément à la stratégie globale et intégrée adoptée. Récemment, le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, avait indiqué, au sujet de la crise en Libye, que l'action militaire ne pourra guère aboutir à la résolution de cet conflit, soulignant que «seule une solution politique négociée et acceptée par l'ensemble des protagonistes est à même de rétablir la paix dans ce pays». Il a ajouté qu'il appartenait dès lors aux Libyens d'engager, dans les meilleurs délais, un processus inclusif de réconciliation nationale, comme cadre indispensable devant mettre un terme à la division et aboutir à l'objectif ultime de l'organisation d'élections transparentes sous l'égide de l'Union africaine et de l'ONU. M. Boukadoum avait soutenu que la tenue de ces élections, dont les résultats devraient être respectés par toutes les parties prenantes, «contribuerait à l'instauration d'un climat de confiance et à la mise en place d'institutions gouvernementales démocratiques pérennes, dont une armée nationale unifiée et seule responsable d'assurer la sécurité du pays». Il avait, par la même occasion, rappelé que «l'Algérie, qui a toujours encouragé les frères libyens à s'engager sur la voie du dialogue inclusif et de l'entente nationale, est convaincue que les parties libyennes sauront faire montre de sagesse pour dépasser leurs différences et faire prévaloir les intérêts nationaux suprêmes».

T. Benslimane

Référendum

Le ministère de la Communication fournira à l'Anie la logistique dans le domaine de l'information

Le ministère de la Communication assurera, conformément à la loi, la logistique requise par l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) en vue du «plein succès» de son action pour l'information, la sensibilisation et la mobilisation citoyenne, en prévision du référendum sur la révision de la Constitution. Les attributions du ministère de la Communication sont définies, notamment, dans l'article premier du décret exécutif 11-216 du 12 juin 2011. Il est ainsi stipulé que «dans le cadre de la politique générale du gouvernement et de son plan d'action, approuvés conformément aux dispositions de la Constitution, le ministre de la Communication exerce ses attributions sur l'ensemble des activités liées à la promotion, la consolidation de la démocratie et de la liberté d'expression ainsi qu'au développement de la communication». Dans la perspective du référendum du 1er novembre prochain, le «rôle central» incombe à l'Anie. En effet, elle est en charge de la préparation, de l'organisation, de la gestion et de la supervision de l'opération référendaire. La loi organique 19-07 du 14 septembre 2019 relative à l'Anie fixe ses prérogatives en matière de communication. L'article 8 du texte charge l'Autorité de «déterminer les surfaces réservées à l'affichage et de garantir une répartition juste et équitable à l'intérieur des circonscriptions électorales», de «répartir, de manière juste et équitable, le temps d'antenne dans les médias audiovisuels nationaux, en coordination avec l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (Arav)» et de «faciliter la mission des institutions médiatiques et des journalistes pour leur permettre de suivre les différentes phases des opérations électorales». Cette disposition traitant d'une compétition entre candidats —ce qui n'est pas le cas du référendum prochain— des ajustements sont nécessaires. A ce titre, il appartient au Conseil, organe délibérant de l'Autorité indépendante, de faire application de l'article 19, alinéa 6, de la délibération du 17 septembre portant règlement intérieur (de l'Anie) afin d'inviter des personnalités ou des institutions pour participer aux activités en vue de bénéficier de leurs expertises».

L'Anie seule maître d'œuvre dans la conduite des opérations électorales

L'Autorité peut trouver ces expertises chez des opérateurs, aussi bien publics que privés. Elle demeure, en tout état de cause, seul maître d'œuvre auquel la loi organique de septembre 2019 confère la conduite des opérations électorales. A ce titre, elle valide tout produit de communication avant son exploitation et sa mise à disposition au public dans les deux langues nationales et officielles. Elle arrête et répartit également les quantités requises en fonction des cibles et des supports. L'Autorité avait raison de mettre en avant, le 26 septembre, dans le cadre des préparatifs pour le référendum sur la Constitution, l'impératif de «respecter rigoureusement les consignes et recommandations fournies exclusivement par l'Autorité en matière d'organisation et de préparation». De son côté, l'Arav assume la mission que lui fixe l'article 54, alinéa 5 de la loi 14-04 du 24 février 2014 relative à l'activité audiovisuelle, de «veiller, par tous les moyens appropriés, au respect de l'expression plurielle des courants de pensée et d'opinion dans les programmes des services de diffusion sonore et télévisuelle, notamment sur des émissions d'information politique et générale». Le chantier de la révision de la Constitution constitue l'un des 54 engagements électoraux du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, portant sur l'instauration d'une nouvelle République répondant aux aspirations du peuple. L'amendement de la Loi fondamentale du pays vise à consacrer la démocratie, établir une stricte séparation des pouvoirs et un fonctionnement harmonieux des institutions de l'Etat.

N. I.

Lutte contre la rage :

«Atteindre l'objectif de «zéro cas» en Algérie», souligne Abderrahmane Benbouzid

La lutte contre la propagation de la rage implique d'atteindre un objectif de «zéro cas», a souligné, hier à Alger, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, insistant sur l'importance de «l'intersectorialité» pour y aboutir.

Le ministre s'exprimait à l'ouverture d'une rencontre virtuelle de sensibilisation sur la maladie, organisée par visioconférence au siège du ministère en célébration de la Journée internationale de la lutte contre la rage, et réunissant les responsables de santé concernés à travers le territoire national. Il a indiqué que le but des pouvoirs publics est d'atteindre un objectif de «0 cas» de rage en Algérie, rappelant que 15 à 20% des cas s'avèrent mortels, d'où «l'impératif d'y prêter attention dès qu'une personne est léchée ou mordue par un chien, le recours au traitement n'étant plus efficace une fois le système neurologique affecté par le virus», explique-t-il, avant de convier les personnes ayant été en contact avec un animal potentiellement porteur de la rage à «se rapprocher dans les meilleurs délais» des centres de soins de proximité. Tout en assurant «la disponibilité et la gratuité» des vaccins à travers le territoire national, M. Benbouzid a plaidé pour «la vaccination systémique» pour les propriétaires d'animaux. De même qu'il a insisté sur l'importance de «l'intersectorialité» pour une bonne prise en charge du risque rabique, la question étant également du ressort d'autres départements ministériels.

Intervenant en qualité de Sous-directrice des maladies prévalantes et de l'alerte sanitaire au ministère de la Santé, Dr Samia Hammadi a souligné «le contexte particulier» dans lequel est célébré cette Journée cette année, en raison de la pandémie sanitaire mondiale du coronavirus, avant de rappeler que l'objectif de l'OMS d'atteindre «0 cas» s'étale jusqu'en 2030. «Nous sommes à 10 ans de la fin du délai de cet objectif, aussi devrions-nous nous interroger si nous parviendrons réellement à y arriver ou pas sachant qu'en 2015, on affirmait ne pas être loin», a-t-elle déclaré, avant de faire observer que les statistiques liées à la rage ont évolué, depuis, en baisse puis en hausse. A travers la manifestation d'aujourd'hui, il s'agit de partager les expériences de deux wilayas pilotes que sont Biskra et Aïn-Témouchent, a-t-elle ajouté, avant de décliner les différentes thématiques qui y seront abordées.

Yasmine Derbal / Ag.

Justice

Des juges algériens prennent part à un atelier international sur les investigations liées à la cybercriminalité

Des magistrats algériens prendront part à un atelier international visant à présenter les bonnes pratiques de coopération entre les instances de la justice pénale et les opérateurs de services en matière d'investigation liée à la cybercriminalité, a indiqué le ministère de la Justice dans une publication sur son site web. Organisé par l'Organisation internationale de la Police pénale et le Bureau du Programme européen de lutte contre la cybercriminalité, cet atelier s'articulera autour du thème «Pouvoirs de la justice pénale et opérateurs de services multinationaux : renforcement de la coopération entre les deux secteurs public et privé en matière d'espace cybernétique» et sera animé par des représentants d'un groupe de travail (Task force) spécialisé dans la lutte contre l'escroquerie en ligne et de l'entreprise Facebook ainsi que des entreprises américaines et autres. Les participants à cet atelier se pencheront également sur «l'évaluation des défis juridiques, organisationnels, techniques et culturels de la coopération entre les deux secteurs public et privé en matière de lutte contre les crimes cybernétiques». A ce titre, et dans le cadre du programme de renforcement du secteur de la justice en Algérie, le ministère de la Justice organisera une session de formation de 3 jours (27-29 septembre) sur «l'assistance aux victimes de crimes», au profit des magistrats, des auxiliaires de justice, des avocats et des représentants de la société civile et des associations. Ladite session vise «l'amélioration des modes d'assistance aux victimes de crimes parmi les adolescents et les mineurs». A noter qu'une formation de 5 mois en langue anglaise a été initiée, en collaboration avec l'ambassade des Etats-Unis en Algérie, au profit de 20 cadres du ministère et 20 juges exerçant au niveau des cours de justice des régions du Centre.

Moussa.O

Importation de blé

Le ministre de l'Agriculture confirme la modification du cahier des charges

Le ministre de l'Agriculture, Abdelhamid Hamdani, a confirmé, hier, la modification du cahier des charges relatif à l'importation de blé. Abdelhamid Hamdani a indiqué que ce cahier des charges ne date pas d'aujourd'hui et l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) étudiait la modification de certaines conditions techniques et normes exigées pour le blé tendre importé par l'Algérie. Le ministre de l'Agriculture a parlé de remonter le taux de grains punaisés. «La norme d'avant, avait peut-être son importance et sa justification. Aujourd'hui, toutes les indications scientifiques et techniques indiquent que ce taux, au lieu d'être fixé à 0,1, il peut être porté à 0,5, pour qu'il y ait une haute compétitivité pour l'importation du blé tendre», a expliqué le ministre de l'Agriculture. M. Hamdani a justifié cette modification du cahier des charges par mettre fin au monopole et l'ouverture sur d'autres marchés. Le ministre a ainsi confirmé ce qu'a annoncé le 16 septembre Thierry de Boussac, du Synacomex, à l'occasion d'une conférence de presse de France Agri Mer. Thierry de Boussac a expliqué que l'objectif de cette modification serait d'élargir la liste des fournisseurs de l'Algérie en blé tendre jusque-là dominé par la France. Le cahier des charges de l'OAIC «pourrait s'ouvrir à la mer Noire à l'occasion du prochain appel d'offres ». Il a précisé que la modification du cahier des charges de l'OAIC consistant à remonter le taux de grains punaisés, lèverait la barrière aux blés russe empêchés jusque là d'accéder sur le marché algérien à cause du seuil très strict sur les grains punaisés. «Ce nouveau cahier des charges pourrait ne pas être si défavorable que cela au blé français», a toutefois estimé Thierry de Boussac en expliquant que ce relèvement du seuil de grains punaisés pourrait s'accompagner, pour les origines concernées, d'un relèvement de la teneur en protéines exigées. La France premier fournisseur de blé tendre à l'Algérie a vu sa récolte baisser cette saison en raison des mauvaises conditions météorologiques. Compte tenu de la faible récolte et de flux déjà engagés vers la Chine, les ventes de blé français vers l'Algérie pourraient être inférieures à 2 millions de tonnes, selon les prévisions de Thierry de Boussac. Pour rappel, en 2019-2020, la France a exporté 5,6 millions de tonnes (Mt) vers l'Algérie, sur un total record de 13,4 Mt sur pays tiers.

Enseignement supérieur

«La plateforme du chercheur algérien» permettra d'inventorier et de recenser toutes les informations relatives à la recherche scientifique.

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a donné, dimanche à Alger, le coup d'envoi de «La plateforme du chercheur algérien» qui permettra d'inventorier et de recenser toutes les informations relatives à la recherche scientifique. Dans son allocution lors de la cérémonie du coup d'envoi de la plateforme numérique du chercheur algérien (research.dz), le ministre a précisé que cette plateforme se veut «une structure informatique visant l'inventoriage, le recensement et la centralisation de toutes les informations ayant trait au chercheur et à la recherche scientifique en Algérie». «La collecte de toutes ces informations et données pour enrichir cette plateforme ne saurait être effectuée qu'à travers la conjugaison des efforts et la collaboration entre les instances concernées dans le secteur», a-t-il soutenu. Le ministre de l'Enseignement supérieur a indiqué également que «l'édification de l'Algérie nouvelle exige du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique d'accompagner les aspirations de la société en général et le système universitaire en particulier, en tenant en compte les impératifs de qualité». Soulignant l'importance de cette plateforme numérique, M. Benziane a ajouté qu'elle «constitue un jalon supplémentaire pour le renforcement de la gouvernance de la gestion de la recherche scientifique à travers la présentation d'un outil unifié pour fournir aux chercheurs et aux gestionnaires des outils de recherche et d'observation qui leur permettront d'exploiter rationnellement les moyens et les équipements scientifiques disponibles au niveau national».

A. A.

Coopération algéro-tunisienne

Boukadoum reçu à Tunis par le Président Kaïs Saïed

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum a été reçu, lundi à Tunis, par le Président tunisien, Kaïs Saïed, auquel il a transmis «les salutations du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune» et souligné «la ferme détermination de l'Algérie à œuvrer dans le sens de la consolidation des relations bilatérales unissant les deux pays et peuples frères», indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

A cette occasion, le Président tunisien a exprimé sa «satisfaction du niveau des relations bilatérales et de l'importante dynamique qui les empreint», soulignant le souci de son pays de «promouvoir la coopération algéro-tunisienne aux plus hauts niveaux, au mieux des intérêts des deux pays et à la hauteur des aspirations des deux peuples frères». La visite du Président Abdelmadjid Tebboune prévue en Tunisie «constituera une importante étape du processus de renforcement des relations bilatérales, en sus des échéances bilatérales dont la concrétisation est envisagée dans les mois à venir», a ajouté le Président tunisien. L'occasion était pour les deux parties de passer en revue «les questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment dans la région du Sahel et la situation en Libye, où a été enregistrée une convergence de vues autour du rôle des deux pays dans le rapprochement des vues des parties libyennes et l'importance d'aller dans le sens d'une solution politique qui préserve l'unité de la Libye, sa sécurité et sa stabilité, loin de toute ingérence étrangère et ce, à travers un dialogue inclusif, constructif et réel entre les enfants d'un même pays». Au terme de la rencontre, le Président tunisien a chargé le ministre des Affaires étrangères de transmettre «un message fraternel» à son «frère, le président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune», exprimant son souhait de l'accueillir lors de sa prochaine visite en Tunisie, pour «poursuivre le processus de l'action bilatérale face aux défis communs, en vue de réaliser les aspirations des peuples de la région du Maghreb arabe à davantage de progrès et d'intégration».

Ali B. / Ag.

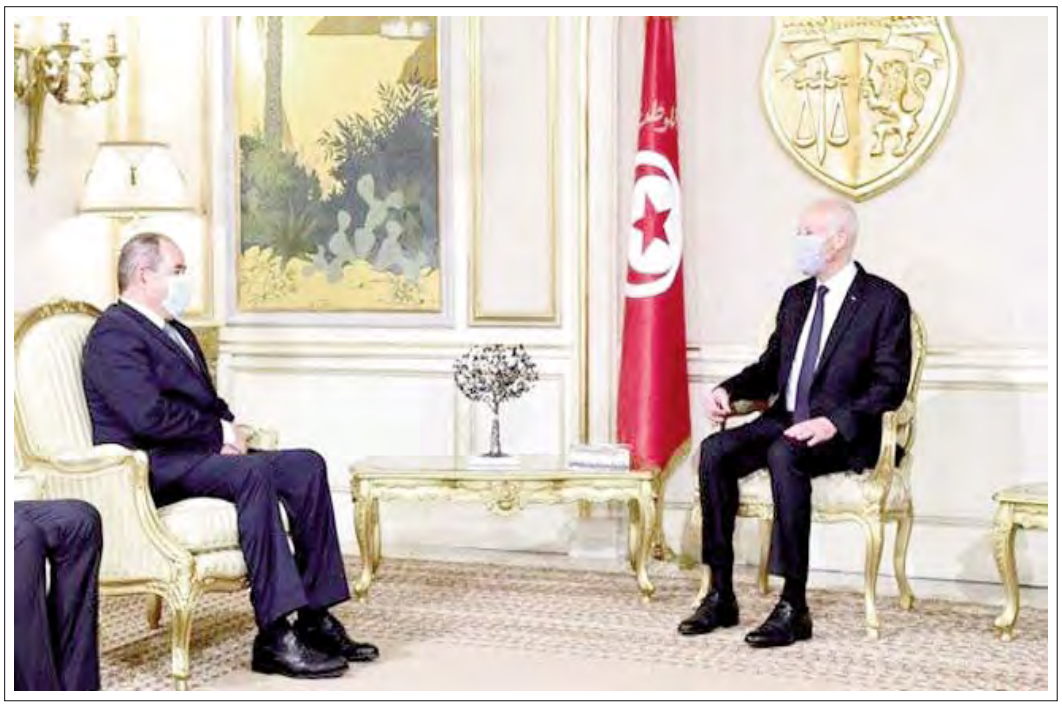

Solidarité

La promotion de la femme au centre des préoccupations du secteur de la Solidarité

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, ainsi que du Travail, l'Emploi et la Sécurité sociale par intérim, Kaouthar Krikou, a indiqué, lundi à Adrar, que la promotion de la femme était au cœur des préoccupations du secteur. La ministre a souligné, à ce titre, la place accordée à la promotion de la femme, notamment la femme rurale, par le secteur de la Solidarité nationale, à travers la consolidation des mécanismes de soutien par différents programmes et actions de coordination intersectorielle, ainsi que la valorisation des produits réalisés par la femme pour atteindre les normes internationales de qualité. Le secteur œuvre aussi à l'accompagnement des catégories vulnérables et des personnes aux besoins spécifiques, a-t-elle ajouté en soulignant que cette orientation est contenue dans le projet de révision de la Constitution, traduisant la conscience et la volonté politiques de la nécessité de leur prise en charge et d'une conviction des compétences de la femme, rurale en particulier. Visitant, en compagnie du ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki, une clinique de rééducation fonctionnelle, fruit d'un investissement privé via le dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes, la ministre a mis en exergue cette initiative reflétant la détermination de la femme à conquérir le monde de l'entrepreneuriat et de l'investissement sérieux. La délégation ministérielle, accompagnée de la représentante permanente du programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en Algérie, Mme Blerta Aliko, a visité, par ailleurs, à la Maison de la Culture d'Adrar une exposition de produits réalisés par la femme rurale et des micro-entreprises, avec l'appui du dispositif de l'Emploi. L'occasion a donné lieu à une cérémonie de remise de décisions à des bénéficiaires du dispositif de gestion du microcrédit, au cours de laquelle ont aussi été honorées des associations ayant contribué à la lutte contre la pandémie de Covid-19 et d'une autre activant dans la prise en charge des insuffisants rénaux.

Troubles mentaux chez les adolescents

Les spécialistes algériens tirent la sonnette d'alarme

Les spécialistes dans le domaine de la psychiatrie on tiré la sonnette d'alarme concernant la situation les adolescents souffrant de troubles mentaux en Algérie. Dans un ouvrage intitulé «plaidoyer pour l'aménagement de structures d'hospitalisation pour les adolescents souffrant de troubles mentaux en Algérie», le Dr Zeggane Sofiane, maître assistant en psychiatrie au CHU de Tizi-Ouzou, a lancé un cri d'alarme concernant le situation et le prise en charge de l'aspect psychologique les adolescents en Algérie. Selon lui, ces adolescents fon parti d'une catégorie très vulnérable aux failles psychopathologiques dans un système de santé inadapté. «Outre les troubles de comportement non maîtrisables, les tentatives de suicide, les troubles les conduites alimentaires, les dépendances et les dépressions graves constituent les urgences médico-psychiatriques et médico-psychologiques graves et urgentes, nous, praticiens, sommes assez souvent confrontés à ce genre d'urgences nécessitant une prise en charge hospitalière», a affirmé le Dr Zeggane. Et au psychiatre de déplorer le fait que les spécialistes se son retrouvés désarmés et affaiblis par le manque de structures spécialisées dédiées à cet effet. «Lorsqu'une situation pareille se présente, on s'y prend avec les moyens de bord, ô combien insuffisants !», a-t-il déploré concernant le position les spécialistes en vue de manque de structure spécialisées à cet effet. «Il y a urgence à signaler le manque ou l'absence flagrante de ce genre de structures adaptées à de telles problématiques et souffrances psychiques de l'adolescence», a-t-il affirmé. «Au-delà les solutions de bricolage, il urge de soumettre à débat cette lacune de le santé publique en Algérie, pour que les structures spécialisées multidisciplinaires soient mises en place pour contenir cette souffrance et réserver une réponse adéquate et homogène à ces insuffisances éloquentes qui nous interpellent toutes et tous», a recommandé le spécialiste. Selon lui, les mutations socio-culturelles, psychopathologiques et démographiques on donné lieu à ce genre de demandes. Pour y faire face, chacun dans son domaine de compétence doit, d'après lui, «apporter sa pierre à l'édifice en vue de contenir et de satisfaire cette demande galopante et préoccupante».

TAJ

La Révision de la Constitution, «un jalon essentiel pour l'édification de l'Algérie nouvelle»

La présidente du parti Tajamoue Amal El Djazaïr (TAJ), Fatima-Zohra Zerouati a déclaré, lundi à Alger, que sa formation se focalisera sur la mobilisation pour un vote en faveur du projet de révision de la Constitution, lors du référendum du 1er novembre prochain, étant «un jalon essentiel pour l'édification de l'Algérie nouvelle». Récemment plébiscitée à la tête de TAJ à l'issue du congrès extraordinaire du parti, Mme Zerouati a déclaré que la prochaine étape sera consacrée à la mobilisation pour un vote par «oui» sur le projet de révision de la Constitution, indiquant que le contenu de la nouvelle loi fondamentale «traduit, dans sa majorité, un large consensus qui prend en considération les conditions de l'actuelle Algérie». L'Algérie a besoin d'une «plateforme et de piliers solides. Nous devons tous nous mobiliser au service du pays», a-t-elle soutenu, soulignant que la politique doit jouer son rôle pour «dresser un rempart solide loin des différends destructifs». TAJ aspire à un retour en force sur la scène politique, a-t-elle dit, ajoutant que cela s'est traduit par la tenue du congrès extraordinaire qui a couronné le travail accru des militants, à travers toutes les wilayas du pays». Le parti veut «investir dans l'élément humain, particulièrement les jeunes, les étudiants et les femmes, pour recueillir les idées à traduire en perspectives politiques prometteuses», poursuit Mme Zerouati. Aujourd'hui, l'Algérie fait face à des défis internes et externes à relever et qui exigent que nous nous mobilisions et placions l'intérêt de notre pays au-dessus de toute considération», a-t-elle conclu.

Industrie pharmaceutique

M. Benbahmed inaugure la première unité nationale de production de biosimilaires

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Lotfi Benbahmed, a inauguré, lundi à Alger, la première unité de production de biosimilaires en Algérie au sein du complexe de production pharmaceutique du laboratoire Frater Razes-Algérie.

Lors d'un point de presse, en marge de la visite d'inauguration de l'unité de production, M. Benbahmed a fait savoir que «cette première expérience du genre dans notre pays entre dans le cadre du plan de travail du secteur en application des directives du président de la République dont le but est la relance de la production nationale en s'appuyant sur des produits innovants à forte valeur ajoutée tout en s'orientant vers l'export». Les biosimilaires sont des médicaments produits à partir de cellules vivantes. Le laboratoire algérien a ainsi entamé la production du premier biosimilaires fabriqué en Algérie, le Varenox, un anticoagulant empêchant la formation ou l'extension des caillots dans les vaisseaux sanguins. Il est également utilisé à faible dose, dans le traitement préventif des accidents thromboemboliques et à forte dose, dans le traitement des thromboses veineuses et, en association avec l'acide acetyl salicylique, dans le traitement initial du syndrome coronarien aigu et de l'infarctus du myocarde. «Ce produit était auparavant importé à 100% et coûtait au Trésor public près de 60 millions d'euros annuellement», a-t-il souligné, ajoutant que ce médicament est utilisé notamment dans le protocole de soin des personnes atteintes du virus Covid-19. «Cela nous permet d'assurer notre souveraineté sanitaire, car pendant cette pandémie, tous les pays ont dû compter sur eux-mêmes», a affirmé M. Benbahmed. Présent à cette cérémonie, le PDG du laboratoire Frater Razes-Algérie, Abdelhamid Cherfaoui, a indiqué que la capacité de production de cette nouvelle unité est de 15 à 18 millions de seringues/an. «L'objectif est par la suite d'exporter vers les pays arabes, vers l'Afrique et pourquoi pas vers l'Europe. Cela est possible, car nous bénéficions de standards internationaux dans notre processus de production», a-t-il assuré. De plus, il a fait observer que la main œuvre impliquée dans cette nouvelle unité est «100% nationale, diplômée d'universités algériennes». Pour sa part, le secrétaire général du laboratoire, Abderrahmane Boudiba, a estimé que «l'Algérie entre dans une nouvelle ère concernant la fabrication pharmaceutique, passant des médicaments chimiques aux médicaments issus de cellules vivantes». Cela permettra, a-t-il expliqué, de fabriquer les médicaments localement sans avoir besoin de matière première. La matière première de ces biosimilaires étant issue de la culture cellulaire. «Grâce a ces médicaments, nous aurons une autonomie dans le cadre de la sécurité sanitaire du pays. D'autant que lors de cette pandémie du Covid-19, les frontières ont été fermées en Inde et en Chine, deux pays exportateurs de matière première destinée a l'industrie pharmaceutique.»

Y. D.

Profitant de la baisse du stock dans les usines

Des commerçants augmentent le prix des pâtes illégalement et le gouvernement est obligé d'intervenir !

Les prix de nombreuses pâtes ont récemment connu une augmentation significative, chez les commerçants de détaille, atteignant même 50% de prix initiale chez certains commerçants. Les citoyens ont condamné cela, d'autant plus qu'il s'agit d'un élément de consommation de base, car l'Organisation de protection des consommateurs a appelé les ministères tuteurs à intervenir pour découvrir les causes du phénomène. Les citoyens dénoncent les hausses récentes, sans préavis, des prix de nombreux types de pâtes. Après avoir oscillé entre 55 DA et 60 DA, selon le type de marque, le consommateur a été surpris par l'augmentation des prix chez certains détaillants, jusqu'à 80 DA voire même plus. Les consommateurs ont dénoncé le phénomène, d'autant plus que les pâtes sont l'une des denrées alimentaires les plus consommées par les familles algériennes. En la matière, le président de l'Association nationale pour la protection et l'orientation des consommateurs(Apoce), Mustapha Zebdi, a confirmé que l'organisation a pris connaissance des récentes augmentations des prix de certaines pâtes, ce qui la faisait correspondre à un fabricant d'une marque bien connue, pour s'enquérir des causes du phénomène, la réponse, selon ce que dit notre interlocuteur. «Le propriétaire de l'usine nous a dit que le stock de pâtes a été diminué récemment, ce que les grossistes ont remarqué et ils ont donc augmenté les prix unilatéralement, même si le prix est resté stable dans l'usine.» L'augmentation des prix chez les grossistes, selon Zebdi, se répercutera automatiquement sur les prix des détaillants, a-t-il fait savoir.Le président de l'Apoce souligne que «le propriétaire de l'usine n'a pas expliqué les raisons de la pénurie de stocks de pâtes dans les usines, mais il a dénoncé l'exploitation par les grossistes du phénomène de rareté, et leur empressement à augmenter les prix au hasard, justifiant cela par leur peur de la rareté à l'avenir». Dans ce contexte, Mustapha Zebdi craint que les prix des pâtes restent élevés chez les grossistes et les détaillants, même si les usines retournent au travail à pleine capacité. Il dira : «Nous savons que toute substance dont le prix a soudainement augmenté dans notre pays ne reviendra pas même si la situation se stabilise. Cela a poussé l'organisation à faire appel aux ministères du Commerce, de l'Agriculture et de l'Industrie à intervenir directement ou indirectement afin de mettre fin à la spéculation, d'autant que ce produit est considéré comme un aliment majeur pour la famille algérienne, car les marges bénéficiaires doivent être plafonnées pour les produits alimentaires de base, même si les prix sont libres en Algérie.»

M. W. Benchabane

Pêche

Allègement des procédures d'octroi des certificats de conduite des navires

Les brevets et certificats d'aptitude pour la conduite des navires de pêche et de leurs machines seront désormais délivrés par le secteur de la pêche et celui des transports, afin de lutter contre la bureaucratie qui entrave les professionnels, a affirmé hier une responsable au ministère de la Pêche et des productions halieutiques. La directrice de la formation, de la recherche et de la vulgarisation auprès du ministère, Latifa Abdessamed, a expliqué que la délivrance de ces brevets et certificats, auparavant du ressort exclusif du ministre des Transports, sera désormais octroyé conjointement par les deux départements ministériels (transports et pêche), conformément aux exigences réglementaires nationales et internationales. La responsable s'exprimait lors d'un point de presse sur l'adoption, mercredi dernier, par le gouvernement, du décret exécutif modifiant et complétant le décret du 21 mars 2016, régissant les conditions de qualifications professionnelles des marins pêcheurs. «Cette nouvelle prérogative octroyée à notre secteur, en vertu de ce décret, permettra d'alléger les procédures administratives pour les professionnels de la pêche», s'est-elle félicitée. M^me^ Abdessamed a assuré, d'autre part, que cet instrument réglementaire était parmi les mesures qui permettraient la mise en œuvre du plan d'action du gouvernement 2020-2024, dédié au secteur de la Pêche. Dans ce cadre, elle a tenu à rappeler que la promotion de la pêche au grand large figurait parmi les principaux objectifs de ce plan. «Cela demande une qualification des équipages aptes à la conduite des navires armés à cette pêche d'où la nécessité de former des capitaines au grand large pour aller en haute mer et au niveau des océans», a-t-elle souligné. Cette formation se déroulera au niveau de l'Institut national de la pêche et l'Ecole supérieure de Bou Ismaïl (Tipaza)», a-t-elle précisé. Quant aux marins pêcheurs qui ont acquis une expérience dans le domaine de la pêche, «cet instrument juridique leur donne la possibilité de valider leurs acquis professionnels en leur délivrant un certificat de navigation à la pêche après une formation, puis une évaluation de leurs aptitudes et leur savoir-faire. Selon les explications de cette responsable, le décret prend en charge les préoccupations des professionnels du secteur à travers l'élargissement des formations même sur les sites permettant aux jeunes de différents niveaux scolaires d'accéder aux métiers de la pêche leur assurant ainsi une meilleure insertion et participation aux développement du secteur. Par ailleurs, cet instrument juridique permet au ministère de délivrer des certificats de sécurité maritime et de certificats de prévention contre la pollution marine après des stages de formation qualifiante dans des centres de formation relevant du secteur de la pêche. Cette formation concerne plus de 50 000 inscrits maritimes.

Secteur industriel public

La production a baissé de 14,1% au 2e trimestre 2020

La production industrielle du secteur public a reculé de 14,1% durant le 2e trimestre 2020, par rapport à la même période de 2019, a annoncé l'Office national des statistiques (ONS).

Durant le 1er semestre de l'année en cours et par rapport à la même période de 2019, la variation moyenne de la production industrielle du secteur public s'est située à -10,4%. La production industrielle du secteur public a connu des baisses au niveau de toutes les activités, avec des chutes importantes pour certaines, durant la période avril-juin 2020, marquée par la propagation de la pandémie de Covid-19. Le secteur de l'énergie a observé une baisse de 6,8% au 2e trimestre de l'année en cours, par rapport à la même période de l'année dernière, a indiqué l'ONS. Les hydrocarbures ont reculé de 8,5%. Ce repli s'explique, essentiellement, par une chute de 10% de la production dans la branche «pétrole brut et gaz naturel» et une baisse de 6,4% dans celle de «liquéfaction du gaz naturel» et de 4,3% dans le «raffinage de pétrole». Les mines et carrières ont affiché, quant à elles, une baisse de production de 3,6%. Les baisses constatées au niveau de l'extraction de la pierre argile et sable et celle du minerai de fer ont largement influé sur la tendance globale. En revanche, l'extraction du minerai et matières minérales a enregistré une hausse appréciable avec +10,2%. Les industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques, électriques et électroniques (ISMMEE) ont baissé de 54,9%. Plusieurs activités ont accusé des chutes de leur production, notamment la fabrication des biens intermédiaires métalliques, mécaniques et électriques, celle des biens d'équipement mécanique ainsi que la sidérurgie et transformation de la fonte et acier. Les matériaux de construction, pour leurs parts, ont enregistré une variation de -24,7%. Toutes les activités relevant de ce secteur ont affiché des baisses, notamment les liants hydrauliques et la fabrication des matériaux de construction et produits rouges. Les industries chimiques ont enregistré également une baisse de 14,3%, confirmant leur tendance baissière observée depuis le 3e trimestre 2019, selon l'ONS. La plupart des activités relevant du secteur a été touchée par cette baisse, notamment, la fabrication des autres produits chimiques et celle des autres biens intermédiaires en plastique. En revanche, la fabrication de la résine synthétique et matière plastique a marqué une hausse. Concernant les industries agroalimentaires, elles ont assisté à une relative stagnation de leur production durant le 2e trimestre en affichant une variation de -0,3%. Le travail de grains continue de réaliser des performances en inscrivant une augmentation de 5,6%, selon les données de l'ONS. La production industrielle des textiles a enregistré aussi une variation négative, avec -26,6%, alors que les industries des bois et papier ont reculé de 37%, en raison de la baisse constatée dans des activités relevant du secteur, notamment l'industrie de l'ameublement et la menuiserie générale. Quant à la production des industries des cuirs et chaussures, elle a chuté de 54,7%, enregistrant une baisse pour le 2e trimestre successif. Cette tendance est perceptible tant au niveau des biens intermédiaires (-60,6%) que des biens de consommation (-42,4%). En 2019, la production industrielle du secteur public a connu une hausse de 2,7%.

Ph : Fateh Guidoum ©

Moussa O./ Ag.

Stations-service

L'essence super avec plomb ne sera plus commercialisé à compter de 2021

Le ministère de l'Energie a annoncé, hier dans un communiqué, la suppression à compter de 2021 de la commercialisation de l'essence super avec plomb au niveau des stations services, précisant que ce carburant est «nuisible à l'environnement». L'essence super avec plomb ayant l'indice d'octane 92, produite par les raffineries algériennes, «n'est plus produite ou utilisée dans la majorité des pays». Ce type de carburant va être supprimée en grande partie ou reformulée avec retrait du plomb pour être transformée en super sans plomb avec un indice d'octane supérieur à 92, ce qui permettra de mettre fin à l'importation d'essence sans plomb. Le ministère de l'Energie a assuré également qu'à compter de 2021 deux types d'essence seront commercialisées sur le marché, à savoir l'essence normale et super sans plomb. «L'essence normale, qui a un indice d'octane entre 86 et 89, est consommée surtout par des véhicules ne nécessitant pas une qualité avec un indice d'octane supérieur. Le marché national peut être approvisionné à 100% par nos raffineries». Quant à l'essence super sans plomb avec un indice d'octane 95, le ministère a expliqué que «nous ne produisons pas assez», mais l'Algérie «a besoin en ce moment d'importer des volumes de compensation». L'arrêt de son importation sera compensé sur le marché national par le traitement et la reformulation de l'essence super avec plomb, a tenu à souligner encore le ministère. S'agissant de la consommation de carburants en Algérie en 2019, elle avait atteint, selon le communiqué, une quantité de 15 millions de tonnes, dont 10,4 millions de tonnes (69%) en gasoil, 3,9 millions de tonnes (26%) en essences de catégorie normale et super, ainsi que 750 000 de tonnes (5%) en GPLc. Font partie de ces volumes consommés, des importations qui ont atteint 578 000 tonnes d'essence super sans plomb, et 913 000 tonnes de gasoil.

Achraf M.

Mines

Une formation spécialisée pour l'exploitation artisanale de l'or

Le ministre des Mines, Mohamed Arkab, a affirmé, hier à Tamanrasset, qu'une formation spécialisée sera assurée pour l'exploitation minière artisanale de l'or par les jeunes. S'exprimant lors de la visite du site du projet de l'Institut national des mines, le ministre a indiqué que «la formation spécialisée pour l'exploitation minière artisanale de l'or sera assurée aux jeunes sur ce site même». «Un site appelé à être exploité comme lieu de formation spécialisée pour l'exploitation artisanale de ce minerai, avec l'acquisition d'équipements temporaires en vue d'entamer la formation, en coordination avec le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels et le ministère délégué chargé de la Micro-entreprise, avec l'accompagnement du secteur de l'Environnement», a-t-il précisé.» L'opportunité sera ainsi offerte aux jeunes de bénéficier d'une formation leur permettant de se lancer dans l'exploitation des gisements d'or, dans le cadre d'un programme d'action intégré», a soutenu le ministre des Mines lors de cette visite à la tête d'une délégation. Mohamed Arkab est accompagné dans cette visite des ministres de l'Environnement, de la Formation et l'Enseignement professionnels, Nassira Benharrats, et Hoyam Benfriha, du ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des Micro-entreprises, Nassim Diafat, et du conseiller auprès du président de la République, chargé du Mouvement associatif et de la communauté nationale à l'étranger, Nazih Berramdane. La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Hoyam Benfriha, a révélé, de son côté, qu'une formation spécialisée, basique et de qualification, sera assurée sur les meilleurs moyens d'extraction des minerais, à l'instar de l'or, à travers des formation de différents niveaux aux jeunes. Le secteur accompagne l'action de développement dans les régions du Grand-Sud et un intérêt particulier sera accordé à la formation dans le domaine de l'exploitation des mines et carrières, sur des bases scientifiques, de sorte à garantir une exploitation rationnelle des ressources, selon une approche purement économique, a ajouté Mme Benfriha. Pour sa part, la ministre de l'Environnement, Nassira Benharrats, a indiqué que son département appuiera, par des sessions théorique et pratique, l'ensemble des secteurs concernés par cette opération de formation, ajoutant qu'il appartient de garder en vue l'intérêt à attacher à la préservation de l'environnement, de la biodiversité et du développement durable. Le ministre délégué, chargé de la Micro-entreprise, Nassim Diafat, a signalé, quant à lui, que les possibilités de financement des PME sont disponibles, s'ajoutant aux cas d'autofinancement, et que ces entités bénéficieront d'avantages fiscaux et parafiscaux. Inspectant le projet d'extraction de granite dans la région d'Outoul, la délégation ministérielle a écouté un exposé sur la situation du secteur des Mines dans la wilaya de Tamanrasset qui renferme 27 gisements de marbre et de granite (3 sites actuellement en exploitation) et d'autres en phase d'exploration. Dans ce contexte, le ministre des Mines a fait part de l'importation de 60% du marbre de l'étranger, «d'où la nécessité d'une réflexion sur la révision de la question de l'exploitation du potentiel existant à travers le pays, à l'instar des régions de Tamanrasset, Skikda et Tlemcen». «Des entreprises d'exploitation de marbre et de granite seront mises sur pied pour couvrir les besoins du marché national et s'orienter vers l'exportation, en plus de générer des emplois», a assuré M. Arkab, en déplorant le fait d'importer quelque 130 articles de l'étranger, alors qu'ils sont disponibles dans le pays. La délégation ministérielle s'est rendue à l'Institut national spécialisé de la formation professionnelle de Tamanrasset, où un exposé a été présenté sur la rentrée de la formation, avec insistance sur le respect du protocole sanitaire, avant de visiter l'Ecole de gemmologie (partenariat algéro-brésilien) et de s'enquérir de ses activités. Au moins 81 formateurs sont sortis de cette école à ce jour, activant dans divers domaines en rapport avec l'extraction et le travail de pierres précieuses, dont 38 issus de la wilaya de Tamanrasset, selon les explications fournies à la délégation. Le ministre des Mines a souligné que les artisans activant dans le domaine des pierres précieuses bénéficieront d'un encadrement et d'une fourniture en matière première nécessaire à leur activité. La délégation ministérielle tiendra, au terme de sa visite de travail, une rencontre au siège de la wilaya avec les représentants de la société civile locale et de PME actives.

N. I.

Tizi-Ouzou

Près de 3000 morsures d'animaux sauvages enregistrées

Environ 3000 cas de morsures d'animaux sauvages ont été enregistrés à Tizi-Ouzou, depuis le début de l'année en cours, a-t-on appri, hier, auprès du responsable du service de prévention de la Direction locale de la santé (DSP), Idir Oulamara.

Dans une déclaration, à l'occasion de la Journée mondiale contre la rage, Idir Oulamara a considéré que la situation au niveau de la wilaya est «inquiétante». Il a, à ce titre, déploré un cas de décès par la rage, enregistré la semaine dernière dans la commune d'Aghrib, au Nord-est de Tizi-Ouzou. Il s'agit d'une fillette de 4 ans, mordue par un chien-chacal, décédée après 25 jours de coma. Cet animal, est «une espèce hybride qui pullule à travers la wilaya à cause, notamment, des décharges sauvages» a expliqué le responsable «qui tire la sonnette d'alarme quant à la gravité de la situation au niveau de la wilaya. L'année dernière, il a été enregistré pas moins de 7500 morsures», a-t-il rappelé soulignant que «la courbe des morsures est ascendante et le seuil des 7000 morsures a été franchi depuis 2014, alors que la moyenne nationale est de 2500 morsures par an». Idir Oulamara a fait remarquer que «si pour les animaux domestiques des campagnes de vaccination sont régulièrement menées, la solution pour les animaux sauvages demeure l'éradication de ces décharges qui constituent la cause principale de cette situation». Une responsabilité incombée, a-t-il ajouté, «au civisme du citoyen avant tout et à l'ensemble des institutions et collectivités locales qui doivent en faire une priorité». Le même responsable qui a insisté sur la prévention, a indiqué que le coût des soins d'un mordu selon le protocole sanitaire s'élève à 20.000 DA. «Ce qui représente un coût exorbitant au vu des cas enregistrés» a-t-il fait remarquer.

Kahina Tasseda

Aïn Defla

Quelque 9000 logements distribués au courant des prochains mois

Quelque 9000 Logements publics locatifs (LPL) seront attribués au courant des prochains mois à Aïn Defla, a annoncé, hier, le wali, Mebarek El Bar. «Ce quota qui sera attribué en plusieurs phases touchera toutes les communes de la wilaya», a précisé le wali, au cours d'une rencontre avec les représentants de la presse locale tenue en fin d'après-midi au siège de la wilaya. «Rien qu'à Aïn Defla, une liste de 675 logements sera affichée d'ici à quelques jours en attendant près de 600 autres unités dans un peu plus de 2 mois», a fait savoir le wali en guise d'illustration. Toutes les conditions ont été réunies pour que l'opération se déroule dans les meilleures conditions, a assuré le chef de l'exécutif, invitant les citoyens à faire preuve de patience et à ne pas céder aux discours «provocateurs ou défaitistes» «Les citoyens doivent nous faire confiance et ne pas céder aux discours provocateurs ou défaitistes car nous nous sommes engagés à faire bénéficier les véritables nécessiteux du logement dont l'impact sur la stabilité de la famille n'est plus à démontrer», a-t-il soutenu. Pas moins de 4000 logements ruraux sont inoccupés à travers la wilaya, a par ailleurs, souligné le wali, observant que l'aide à l'habitat rural accordée par l'État vise à fixer les habitants dans la région dont ils sont originaires afin qu'ils continuent à cultiver la terre. Abordant la prochaine rentrée scolaire, le premier responsable de la wilaya a fait état de la réception de plusieurs infrastructures au profit des établissements des trois palliers de l'éducation. «S'agissant du cycle primaire, il est attendu la réception de 15 groupes scolaires, 75 salles en extension, et 27 cantines scolaires, des infrastructures auxquelles viendront s'ajouter trois CEM et autant de lycées», a-t-il détaillé, observant que ses services s'emploient à généraliser les repas chauds à travers les établissements scolaires de la wilaya. Abordant l'agriculture, il s'est félicité que ce secteur ait rapporté 195 milliards de dinars à la wilaya, observant que le pari réside désormais dans le lancement d'unités de transformation. «Il est absolument nécessaire d'asseoir une véritable industrie de transformation à la wilaya», a recommandé le wali, observant que cette démarche est à même de permettre la création de nombreux postes d'emploi. Au sujet de la crise sanitaire induite par la pandémie du nouveau coronavirus, Mebarek El Bar a salué les efforts déployés par les médecins et le staff paramédical, mettant en garde contre tout relâchement aux répercussions «extrêmement grave». «Lorsque l'on sait que 18 lits seulement des services dédiés au Corona sont occupés à travers les hôpitaux de la wilaya, nous ne pouvons, bien évidemment, que nous en réjouir, mais cela ne doit pas nous inciter à baisser de vigilance car la bataille n'a pas encore été définitivement remportée», a-t-il dit en guise de mise en garde.

Chenouf Lazreg

Journée mondiale du tourisme à Médéa

Le ministre félicite les organisateurs du Festival «Mongorno»

La Journée mondiale du tourisme, coïncidant avec le 27 septembre de chaque année, a été célébrée en présence du premier responsable du secteur Mohamed Hamidou. L'occasion a été également pour le ministre de visiter et inspecter les projets inhérents à son secteur. Sous l'apophtegme : «Tourisme et développement rural».

L'occasion a permis au ministre, en amont de sa visite, de lancer la plate-forme numérique de la Direction locale du tourisme avant de marquer d'autres haltes dans plusieurs communes de la région, dans le but de s'enquérir de la bonne santé du secteur avec toutes ses ramifications dont entre autres, l'artisanat, les métiers et l'hôtellerie. Lors de son discours prononcé pour l'événement, il n'a pas manqué de souligner que cette année, cette manifestation s'est déroulée dans des conditions difficiles, dictées par les exigences sanitaires de la pandémie du coronavirus. Il dira également que «Médéa a pâti lors de la décennie noire plus que d'autres wilayas si l'on considère que la région était «privilégiée» par la horde terroriste, ce qui a inhibé la dynamique de ce secteur et voilé ses richesses et potentialités dans ce sens. Mais ceci ne change en rien la réalité qui fait de Médéa une wilaya touristique par excellence». Le ministre a saisi l'occasion pour dévoiler la stratégie prônée désormais en vu de la promotion du tourisme en Algérie. Stratégie laquelle sera mise en œuvre en partenariat avec le département du Premier ministère chargé des micro-entreprises et géré par Nassim Diafat. Une convention a été signée dans ce sens afin de permettre aux deux parties de mettre en exergue les concepts cachés du tourisme et qui, si bien exploités, pourront autoriser certains pays dont l'Algérie à entamer la reprise économique de l'après-Covid-19 et de «sauver» les populations rurales car elles sont plus fragiles en leur fournissant des moyens de se prendre en charge financièrement et d'intégrer les populations marginalisées. Mohamed Hamidou ajoutera que cet accord entre les deux départements vise également et surtout la promotion et l'accompagnement des jeunes porteurs de projets dans le domaine du tourisme et leur permettre ainsi d'émerger car leur réussite personnelle est aussi la réussite du tourisme algérien et un bond qualitatif pour l'économie nationale et une des issues à la crise actuelle.

Le ministre a également félicité les organisateurs du Festival «Mongorno» pour le film de Médéa dans sa première édition qui vise la promotion du tourisme de montagne dans la région et qui s'est tenu sur le web du 24 au 27 du mois courant. Douze films étaient en compétition. Les lauréats ont été primés

Blida

Affichage «prochainement» des listes des bénéficiaires de plus de 6000 logements sociaux et LPL

Plusieurs daïras de Blida vont procéder «prochainement» à l'affichage des listes des bénéficiaires de plus de 6000 Logements publics locatifs (LPL, Logements sociaux), a-t-on appris, auprès des services de la wilaya. Des daïras vont procéder à l'affichage progressif des listes des bénéficiaires de près de 6500 unités LPL, a-t-on indiqué de même source, relevant que cette opération est tributaire du taux d'avancement des projets et qui diffère d'un site à un autre, est-il précisé. L'affichage des listes concernera les bénéficiaires des 650 LPL à Bouguera, de 250 autres unités à Beni Tamou et des 750 LPL de Hassaïnia dans la commune de Bouinan. La commune de Blida, qui a bénéficié de la plus importante part du programme de logements sociaux, s'apprête, pour sa part, à afficher la liste des bénéficiaires des 1100 unités. Sachant que cette commune n'a pas enregistré de distribution de logements de ce segment depuis plusieurs années, est-il signalé.

La même opération concernera, également, des communes de l'ouest de Blida, où les études des dossiers des demandeurs sont très avancées. Il s'agit notamment de Mouzaïa (300 unités), Chiffa (400), et El Affroun (550).

La même source a déploré le retard observé dans l'étude des dossiers des demandeurs de logements au niveau de la daïra de l'Oued El Alleug, et de la commune de Boufarik (850 logements).

À noter que le wali de Blida Kamel Nouisser a annoncé une «opération d'assainissement» des demandes de Logements publics locatifs (LPL) «entassés au niveau des daïras et des communes» dans le but, a-t-il dit, de «faciliter l'élaboration des listes définitives des citoyens éligibles à cette formule de logements».

Arab M.

Sétif

La mise en conformité des produits artisanaux avec les exigences du marché est «essentielle»

La promotion des produits artisanaux afin de les rendre conformes aux exigences du marché est un «maillon charnier essentiel dans la promotion du tourisme et du développement rural», a affirmé, la directrice de la Chambre de l'Artisanat et des Métiers (CAM) de la wilaya de Sétif, Ouahida Belabed.

S'exprimant en marge d'une exposition dédiée aux produits agricoles et de l'artisanat, tenue dans la station thermale de Hammam Guergour, au 2e jour de l'excursion organisée par l'Office national du Tourisme (ONT) au profit de divers médias nationaux, la même responsable a précisé qu': «On ne peut dissocier le produit de l'artisanat, le tourisme et le développement rural, à condition que les artisans s'efforcent d'adapter leurs produits aux exigences du marché». Et d'ajouter : «Des travaux sont en cours pour l'amélioration des produits ruraux, tels que l'huile d'olive, le miel, les figues séchées et le poivron, en recourant aux techniques d'emballage, de conditionnement et d'exposition». Me Belabed a insisté, dans ce contexte, sur la «nécessité d'extraire le produit artisanal du côté folklorique et des expositions occasionnelles et de l'intégrer dans la vie économique pour en faire un produit répondant aux exigences du marché et ses nombreux aspects tels que le coût, la couleur, les dimensions et la qualité des matériaux utilisés».

La même source a souligné en outre que l'implication de l'artisan dans l'enrichissement et l'amendement des lois en vigueur pour les mettre au diapason des évolutions en cours, représente un «saut qualitatif et engendrera des résultats positifs dans ce domaine». Pour rappel, les correspondants de différents médias nationaux, écrits et audiovisuels ont visité depuis samedi, de nombreux sites touristiques montagneux et thermaux, et ce, à la faveur d'une excursion organisée par l'Office national du Tourisme sous la houlette du ministère du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du tourisme (27 septembre courant).

Said Chanaâ

Souk Ahras

Pas moins de 104 dossiers de demande de logements traduits en justice pour fausses déclarations

Les services de la wilaya de Souk Ahras ont traduit 104 dossiers de demande de logement public locatif (LPL) à la justice au motif de «fausse déclaration visant l'obtention de prestations d'aide publique et sociale», a indiqué le wali, Lounes Bouzegza. En marge d'une réunion tenue en présence du secrétaire général (SG) de la wilaya, le directeur de l'administration locale et les chefs des daïras, consacrée aux projets de développement dans les zones d'ombre, la prochaine rentrée scolaire et aux préparatifs du rendez-vous référendaire du 1er Novembre prochain, ce responsable a expliqué que «104 personnes ont fait de fausses déclarations et présenté des documents falsifiés dans le but de bénéficier d'un logement public locatif». Ces personnes ont notamment procédé «à la falsification de fiches de paie et de documents attestant l'obtention de logement relevant d'autres formules, mais aussi d'actes de propriété», a détaillé le wali. Soulignant que ces personnes sont poursuivies en vertu de l'article 253 du code pénal, modifié et complété le 22 avril 2020, Lounes Bouzegza a affirmé que «cette action en justice se poursuivra pour cibler d'autres individus ayant entrepris des faits similaires afin d'obtenir un logement de type public locatif».

Cette opération a été amorcée sur la base du rapport établi par la commission de daïra chargée d'étudier les dossiers de demande de logement relevant d'un quota de 2051 unités implantées au chef-lieu de wilaya parmi lesquelles 1328 LPL, le reste étant inscrit dans le cadre d'un programme de Résorption de l'Habitat Précaire (RHP) et dont la liste des bénéficiaires a été affichée, mercredi dernier. Le wali a, par ailleurs, fait savoir que le nombre de demandes de logements de type public locatif a fortement baissé dans la commune de Souk Ahras passant de 24 000 à 14 000 suite au travail mené par la commission de daïra en charge d'étudier ce dossier.

Mechaka A.

Guelma

L'expérience de la culture de colza intéresse les agriculteurs

La première expérience de la culture du colza dans la wilaya de Guelma devra intéresser plusieurs dizaines d'agriculteurs, a estimé, dimanche, le chef du service de soutien et développement à la station expérimentale de production de semences de l'Institut technique des Grandes Cultures (ITGC), Nabil Athamnia. Dans une déclaration, le même cadre a précisé qu'un travail de proximité de sensibilisation et de recensement des agriculteurs désireux intégrer cette expérience supervisée par l'ITGC est en cours, détaillant que la démarche s'inscrit en application de la feuille de route du ministère de l'Agriculture et du Développement rural visant le lancement de cette spéculation sur pas moins de 3000 hectares (ha) à l'échelle nationale durant la campagne agricole 2020/2021. Un nombre «considérable» d'agriculture a manifesté au cours des premiers contacts de l'intérêt pour l'accompagnement de l'ITGC dans cette expérience, a souligné le même technicien qui a ajouté que la station expérimentale de l'ITGC œuvre actuellement en coordination avec la Chambre de l'agriculture et la Direction des services agricoles (DSA) à établir la liste des agriculteurs associés à cette expérience de culture du colza pour laquelle la région de Guelma offre des conditions climatiques favorables. Les agriculteurs multiplicateurs de semences et des fermes pilotes sont les premiers ciblés pour cette initiative, a précisé Nabil Athamnia, assurant que l'ITGC dispose des quantités nécessaires de semences de colza. Le suivi technique durant toutes les phases de culture sera assuré par l'ITGC, a-t-il dit, faisant savoir que des agriculteurs intéressés ont été initiés au cours de ces derniers jours aux travaux de préparation du sol qui exigent certains critères spécifiques. Des Journées de sensibilisation pour impliquer l'expérience des agriculteurs des wilayas de Souk Ahras, Annaba, El Tarf et Skikda ont été organisées par l'ITGC en coordination avec les chambres de l'agriculture de ces wilayas, selon la même source. Selon le même technicien, la culture du colza est destinée à produire une huile alimentaire riche en acides gras antioxydants et à l'alimentation animale tandis que les fleurs du colza ont un potentiel mellifère prisées des abeilles.

S. M.

Constantine

Installation de trois nouveaux chefs de daïra dans leurs fonctions

Trois chefs de daïra, désignés dans le cadre du récent mouvement opéré par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans le corps des chefs de daïras, ont été installés, dimanche, officiellement dans leurs fonctions, dans la wilaya de Constantine. Lors des cérémonies, présidées par le chef de l'exécutif, Ahmed Abdelhafid Saci, il a été procédé à l'installation des nouveaux chefs des daïras de Hama-Bouziane, d'Ibn Ziad et de Constantine, respectivement El Hadef Benghida, Amel Lamini et Redouane Khelifa. Ahmed Abdelhafidh Saci a, à l'occasion souligné l'importance d'asseoir des passerelles «solides» entre l'administration et les représentants de la société civile au service du citoyen, relevant que la démarche figure à la tête des objectifs des autorités locales et constitue «une des orientations du gouvernement». Saluant les efforts accomplis par le mouvement associatif au service du citoyen et du pays au cours de la conjoncture sanitaire exceptionnelle, le wali a exhorté les nouveaux chefs de daïras à «veiller à la concrétisation des projets en chantier, notamment ceux relevant des secteurs de l'habitat, des ressources en eau, de la santé et de l'éducation». Il a, dans ce sens, appelé aussi bien les nouveaux chefs de daïras que les membres des assemblées populaires communales concernées à «rester accessibles et à l'écoute des préoccupations des citoyens». Samedi, les deux nouveaux chefs de daïras d'Aïn Abid et d'El Khroub, (Constantine) Abdelouaheb Berkane et Hamid Khalfaoui, ont été également installés dans leurs fonctions.

M'sila

Concrétisation «courant 2020» de six projets dans le secteur de la jeunesse et des sports

Six projets dans le secteur de la jeunesse et des sports ont été concrétisés «courant 2020» à M'sila, ont annoncé, dimanche, les services de la wilaya. Ces projets concernent la réalisation et la réhabilitation des piscines de compétition localisées à Bou Saâda et M'Sila et des stades communaux de Magra, Sidi Aïssa, M'sila et Bou Saäda, a précisé la même source, détaillant que ces opérations ont nécessité la mobilisation d'une enveloppe financière de plus de 700 millions de dinars puisée du fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales. Le secteur de la jeunesse et des sports dans la wilaya œuvrera à réaliser «prochainement» quarante aires de jeux en gazon synthétique sur deux phases, a-t-on encore noté, soulignant que ces projets devront répondre à une des préoccupations de la jeunesse dans plusieurs communes de la wilaya. L'assiette foncière réservée à la réalisation d'un lycée sportif au chef-lieu de la wilaya sera «prochainement» choisie.

Mostaganem

Réception de cinq nouveaux projets touristiques avant la fin de l'année

La wilaya de Mostaganem compte réceptionner, avant la fin de l'année en cours, cinq nouveaux projets touristiques, a annoncé la directrice du tourisme, de l'artisanat et du travail de la famille de ladite wilaya.

Hayat Maâmeri a indiqué, en marge des festivités marquant la Journée mondiale du tourisme, organisées au niveau de la forêt, Bourahma (Cap Ivy) dans la commune de Benabdelmalek-Ramdane, que ces nouveaux projets qui comprennent des hôtels et résidences touristiques, de même que d'autres projets d'extension d'infrastructures hôtelières en exploitation dans les dernières années, vont renforcer le parc hôtelier de la wilaya de plus de 800 lits. Les nouveaux établissements hôteliers devront générer, une fois mis en service, plus de 150 postes d'emploi permanents, pouvant atteindre le double, si l'on intègre les emplois saisonniers durant la saison estivale (entre les mois de juillet et août 2020), a-t-elle fait savoir. Selon Hayat Maâmeri, le parc hôtelier de la wilaya de Mostaganem dispose actuellement de 34 établissement dont 17 hôtels et onze résidences touristiques d'une capacité d'accueil totale estimée à près de 4000 lits et emploie plus de 1400 travailleurs permanents. Les travaux sont en cours de réalisation de vingt autres structures hôtelières dont l'état d'avancement varie entre 30 et 60%, ce qui permet d'augmenter les capacités d'accueil à 7500 lits et devant créer, au total, près de 2500 postes d'emplois.

La Direction du tourisme et de l'artisanat mise sur le projet de réalisation d'un centre d'orientation et d'information touristique pour renforcer et promouvoir la destination touristique de la wilaya et développer d'autres produits touristiques afin d'attirer un grand flux de visiteurs notamment durant la période estivale en mettant l'accent sur le tourisme culturel, religieux, sportif, et d'affaires, a-t-elle fait observer. Il a été procédé, à la faveur de cette manifestation, une exposition de 2 jours dédiée aux métiers et l'artisanat traditionnel, organisée au niveau de la forêt de détente et balnéaire à Cap Ivy, à 35 km à l'Est de Mostaganem, sous le slogan : «Le tourisme et le développement rural», avec la participation de la Conservation des forêts de la wilaya, la Chambre des métiers et de l'artisanat, des associations locales, des artisans et des producteurs.

Mancer T.

Tissemsilt

Lancement d'un programme de promotion de l'artisanat dans les zones d'ombre

La Direction du tourisme, de l'artisanat et du travail familial de la wilaya de Tissemsilt a lancé, ce dimanche, un programme spécial de promotion de l'activité de l'artisanat dans les zones d'ombre. Salah Bakel a indiqué, en marge de la célébration de la Journée mondiale du tourisme, que ce programme comprend la réalisation d'un recensement précis du nombre de femmes rurales artisans habitant les zones d'ombre de la wilaya, afin de les intégrer dans le programme de formation tracé par la Chambre de l'artisanat dans les spécialités ayant un rapport avec le monde rural comme la vannerie, la poterie et des objets en bois. Ce programme, non limité dans le temps, prévoit également d'apporter une aide aux femmes artisanes habitant dans les zones d'ombre pour la commercialisation de leurs produits au niveau de la maison de l'artisanat et des métiers du chef-lieu de wilaya, en plus de les sensibiliser sur les activités de la Chambre d'artisanat de la wilaya, notamment en ce qui concerne les examens de qualification pour l'obtention de la carte d'artisan.

La même chambre accompagnera aussi les artisanes pour créer de petits projets dans les zones rurales disposant de matières premières comme l'argile, l'alfa et le doum, entre autres, dans les communes de Larbaâ et Melaâb.

À l'occasion, les femmes artisanes seront dotées de locaux pour la vente de leurs produits au niveau des communes de la wilaya, en plus de la création de cellules de proximité dans les 22 communes de la wilaya pour le suivi de l'application de ce programme, selon le même responsable. Les festivités de célébration de la Journée mondiale du tourisme, qui ont eu lieu dans la commune de Sidi Boutouchent sous le slogan «Le tourisme et le développement rural», ont été marquées par l'organisation d'une visite à Sidi Abed au profit des bénéficiaires d'une session de formation dans le domaine de la fabrication de paniers en osier, précisément à la ferme artisanale «Feraoun Zahra», se trouvant dans la même collectivité et qui opère dans les domaines de la vannerie, le doum et l'élevage ovin et bovin. Cette visite, organisée avec la collaboration de la Chambre de l'artisanat et des métiers et les directions des services agricoles, de l'environnement et les instances de l'emploi, ainsi que l'Association «Hawa El Ouarsenis», vise à créer pour les bénéficiaires de la session de formation, des occasions de contact avec cette artisane pilote et de bénéficier de son expérience réussie, en plus de mettre en avant l'héritage artisanal dans la réalisation du développement durable dans la région, selon Salah Bakel.

Aïn Témouchent

Signature de trente-trois conventions avec des opérateurs du tourisme pour la généralisation du paiement électronique

Près de 33 conventions-cadre ont été signées, ce dimanche, à Aïn Témouchent, entre des opérateurs du tourisme, Algérie Poste et la Banque de Développement local (BDL), dans une initiative visant la généralisation du paiement électronique, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du tourisme. Algérie Poste a signé 18 conventions avec des représentants d'agences de tourisme et de voyages en contrepartie d'offres de prestations touristiques multiples, selon le directeur du tourisme et de l'artisanat de la wilaya, Hamoudi Maameri. Le secteur du tourisme à Aïn Témouchent aspire à généraliser l'usage du paiement électronique auprès de l'ensemble des opérateurs du tourisme, parmi les exploitants d'agences de tourisme et de voyage et des établissements hôteliers et ce, avant la fin de l'année en cours. Pour sa part, la directrice centrale du développement du paiement électronique à la BDL, Nawal Taleb a indiqué que ces conventions entrent dans le cadre de la volonté de la banque visant l'élargissement du cercle du paiement électronique car ces opérations de monétique sont hautement sécurisées et garantissent la fluidité dans les transactions d'un point de vue économique. La même responsable a déclaré, qu'en parallèle à l'opération de signature de cette convention-cadre, la BDL a procédé à la distribution de 100 Terminaux de Paiement Électronique (TPE) au profit de commerçants et d'opérateurs économiques au niveau de la wilaya d'Aïn Témouchent. Le wali d'Aïn Témouchent, M'hamed Moumene a mis en valeur cette opération d'automatisation de moyens de paiement électronique et autres qui constitue un outil d'aide à l'inclusion financière et un moyen efficace devant renforcer la promotion de l'investissement touristique au niveau local. Les festivités célébrant la Journée mondiale du tourisme ont été marquées par l'organisation d'une exposition de produits d'artisanat, avec la participation de plusieurs associations et artisans qui exerçent au niveau de la Chambre de l'artisanat et des métiers de ladite wilaya, ainsi qu'une exposition-vitrine de quelques projets d'investissement touristique modèles, en cours de réalisation au niveau de la wilaya.

F. K.

Saïda

Réception de près de 40 projets de développement à travers les zones d'ombre

Pas moins de 40 projets de développement, répartis à travers les zones d'ombre de la wilaya de Saïda, seront livrés avant la fin du mois de décembre prochain, et ce, pour améliorer le cadre de vie des populations, a annoncé, dimanche, le wali. Saïd Sayoud a indiqué, lors d'une réunion avec les directeurs de l'exécutif, les chefs de daïra et des présidents d'APC, que ces projets de développement en cours de réalisation au niveau des commune d'Aïn Soltane, Ouled Brahim, Hassasna et Youb, concernent le raccordement aux réseaux de l'alimentation en eau potable et d'assainissement, l'électrification photovoltaïque avec l'usage des kits solaires, l'ouverture des pistes et la réalisation des réservoirs d'eau. Par ailleurs, des travaux sont en cours pour la réalisation de plus de 40 autres projets de développement au niveau de plusieurs zones d'ombre de la wilaya, dont l'état d'avancement oscille entre 60 et 70%. À l'occasion, le chef de l'exécutif de la wilaya a sommé les présidents d'APC de suivre quotidiennement ces projets pour qu'ils soient matérialisés dans les faits.

Pour rappel, la wilaya de Saïda dénombre 308 zones d'ombre à travers ses communes sachant qu'il a été enregistré 423 opérations de développement au profit des populations englobant les secteurs de l'eau, des travaux publics, de l'éducation et de l'énergie. Une enveloppe de 4 milliards de dinars a été allouée dans le cadre du programme des Hauts-Plateaux, du programme sectoriel et de la Caisse de la solidarité et de garantie des collectivités locales. Plusieurs points inscrits à l'ordre du jour de cette rencontre ont été examinés, touchant les secteurs de l'environnement, les travaux publics et l'éducation.

Chlef

Participation de 25 exposants à un Salon de l'artisanat

Quelque 25 exposants ont pris part à un Salon de l'artisanat, organisé, ce dimanche, par la Chambre de l'Artisanat et des Métiers (CAM) de la wilaya de Chlef au niveau de son siège, dans un respect du protocole sanitaire mis en place pour prévenir la propagation du nouveau coronavirus. «L'organisation de ce salon vise à assurer la reprise des activités artisanales, dans le strict respect du protocole sanitaire préventif contre la pandémie du «Covid-19», a indiqué, le directeur de la CAM, Mohamed Lakhdari.

Ce même responsable a souligné que cette manifestation artisanale qui coïncide avec la célébration de la Journée mondiale du tourisme et du développement rural, a aussi pour objectif de «relancer l'activité des artisans impactés par les mesures prises dans le cadre de la lutte contre le Corona». Le protocole sanitaire mis en place, préconise, notamment l'obligation du port du masque protecteur pour les exposants et les visiteurs, la désinfection permanente, le respect de la distanciation physique entre les stands d'exposition, et l'accès des visiteurs par petits groupes, en cas de grande affluence. De nombreux exposants interrogés, sur place, par la presse, ont exprimé leur «satisfaction» à l'égard de la tenue de ce salon, qui leur permet, de «reprendre leurs activités professionnelles et de commercialiser leurs produits, entre objets d'arts, poteries, vannerie et habits traditionnels». La première journée de ce salon a été marquée par une affluence «modeste» des citoyens, selon les organisateurs qui œuvrent à attirer plus de visiteurs, dans l'objectif de relancer le secteur, tout en préservant la santé publique, grâce à l'application du protocole sanitaire préventif. Cette manifestation artisanale se poursuivra tout au long de la semaine en cours, alors que d'autres manifestations similaires sont programmées, à l'initiative de la CAM, «dans les prochains jours, au niveau de la place de la solidarité», selon les services de cette institution.

Les couvertures lestées aideraient à mieux dormir

En augmentant la pression sur certains points du corps, les couvertures lestées diminueraient les risques d'insomnie et favoriseraient un sommeil réparateur. Dormir avec une couverture pensant entre 6 et 8 kg diminuerait les troubles du sommeil et réduirait les symptômes de fatigue, de dépression et d'anxiété. Parce qu'elles apportent une sensation de calme et de sécurité, les couvertures lestées seraient un traitement efficace contre les troubles du sommeil, et en particulier contre les insomnies. C'est la conclusion à laquelle sont parvenus des chercheurs suédois en suivant pendant 4 semaines des patients souffrant d'insomnie et de troubles psychiatriques. Dans une étude publiée dans le *Journal of Clinical Sleep Medicine*, ils expliquent que dormir avec une couverture plus lourde qu'à l'accoutumée réduisait la gravité de l'insomnie, favorisait un meilleur sommeil et réduisait les symptômes de fatigue, de dépression et d'anxiété. «Une explication suggérée pour l'effet calmant et favorisant le sommeil est la pression que la couverture lestée applique sur différents points du corps, stimulant la sensation de toucher et le sens des muscles et des articulations, comme l'acupression et le massage, explique le Dr Mats Alder, psychiatre consultant au département de neuroscience clinique de l'Institut Karolinska à Stockholm (Suède). Il existe des preuves suggérant que la stimulation par pression profonde augmente l'excitation parasympathique du système nerveux autonome et réduit en même temps l'excitation sympathique, qui est considérée comme la cause de l'effet calmant.»

Une diminution notable des insomnies

L'étude a porté sur 120 adultes (dont 68% de femmes) d'une quarantaine d'années en moyenne, ayant reçu un diagnostic d'insomnie clinique et de trouble psychiatrique concomitant : trouble dépressif majeur, trouble bipolaire, trouble d'hyperactivité avec déficit de l'attention ou trouble d'anxiété généralisée. Parmi les volontaires, certains ont dormi chez eux avec une couverture lestée d'un poids de 6 à 8 kg. Les participants du groupe de contrôle ont dormi avec une couverture lestée d'un poids de 1,5 kg. Tous ont été suivis grâce à une montre dotée d'un dispositif d'actigraphie qui permet de mesurer les niveaux d'activité pendant le sommeil et durant la journée. Les participants dormant avec la couverture pondérée avaient près de 26 fois plus de chances de voir la gravité de leur insomnie diminuer de 50% ou plus par rapport au groupe de contrôle, et ils avaient près de 20 fois plus de chances de voir leur insomnie disparaître. Ainsi, leur rémission par rapport aux insomnies était de 42,2% contre 3,6% dans le groupe de contrôle.

Une réduction de la dépression et de l'anxiété

Après l'étude initiale de 4 semaines, tous les participants ont utilisé leur couverture lestée lors d'une phase de suivi de 12 mois. Ils ont testé quatre couvertures pondérées différentes : deux couvertures lestées de poids en métal (6 et 8 kg) et deux couvertures plus légères, de 6,5 et 7 kg. Ils ont été autorisés à choisir librement la couverture qu'ils préféraient, la plupart d'entre eux ayant choisi une couverture plus lourde. Les participants étant passés de la couverture témoin à une couverture lestée ont ressenti un effet similaire à celui des patients qui avaient utilisé la couverture lestée au départ. Au bout de 12 mois, 92% des utilisateurs de la couverture lestée avaient noté une amélioration de leurs insomnies et 78% étaient en rémission. «J'ai été surpris par l'ampleur de l'effet de la couverture lestée sur l'insomnie et satisfait de la réduction des niveaux d'anxiété et de dépression», a conclu le Dr Adler.

Les États-Unis en guerre contre les géants de la Tech chinoise

La guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine est loin d'être terminée. L'administration Trump cible les géants de la tech chinoise. Et aujourd'hui, une nouvelle étape vient d'être franchie. Les États-Unis n'ont pas perdu de temps à bloquer les ventes du plus grand fabricant de puces chinois. Selon Reuters et le *Wall Street Journal*, le Département du Commerce vient d'ajouter Semiconductor Manufacturing International Corporation (Smic) à sa liste noire, bloquant ainsi toute interaction entre les fournisseurs américains et la firme chinoise. Les sociétés américaines doivent désormais obtenir une licence d'exportation individuelle pour faire des affaires avec Smic et celles-ci vont être très rares.

Les États-Unis bannissent désormais le fabricant de puces Smic

Le Département du Commerce a déclaré ce bannissement commercial suite à des déclarations concernant le fait que les technologies de Smic pourraient être utilisées dans des opérations militaires chinoises. Un contractuel de la défense américaine, SOS International, affirmait il y a peu que Smic avait travaillé avec les deux plus grandes entreprises de défense de Chine et que des chercheurs universitaires en lien avec l'armée travaillaient sur des projets basés sur les technologies de Smic. Le Département du Commerce n'a pas commenté directement le cas de Smic mais déclarait à Reuters «surveiller et évaluer de manière constante» les menaces potentielles quant à la sécurité des États-Unis et à leur politique étrangère. Smic, de son côté, semble avoir été pris de court. Un porte-parole déclarait que le géant chinois n'avait reçu aucune communication officielle concernant ces restrictions et n'a eu de cesse de nier tout lien avec les militaires chinois. L'entreprise propose ses puces et services "uniquement pour les utilisateurs et à des fins civiles et commerciales", selon le représentant.

Les conséquences pourraient être graves pour la tech chinoise

Le fabricant de semiconducteurs chinois est la deuxième entreprise géante chinoise à être ajoutée à cette liste noire après Huawei. Bien que les effets de ce bannissement ne sont pas vraiment connus tant que le Département du Commerce n'aura pas décidé qui aura droit à une licence, cela pourrait être un sérieux frein à la technologie chinoise dans son ensemble. Smic pourrait devoir se tourner vers des technologies non américaines pour ses propres besoins et ce sans garantie de trouver ce dont il a besoin. Smic pourrait alors se retrouver derrière ses concurrents qui, eux, ont accès à une plus grande variété d'équipements. Cela pourrait aussi avoir de grosses conséquences pour les entreprises qui dépendent de Smic. Huawei a besoin de Smic pour fabriquer les puces Kirin de ses smartphones, et plus encore après avoir perdu l'accès à ses partenaires comme TSMC. Avec ces nouvelles restrictions, les problèmes pourraient vraiment s'accumuler. Il ne serait pas surprenant de voir le gouvernement chinois mettre en place des restrictions similaires envers les sociétés américaines.

L'épidémie du Covid-19 pourrait favoriser l'apparition de la maladie de Parkinson

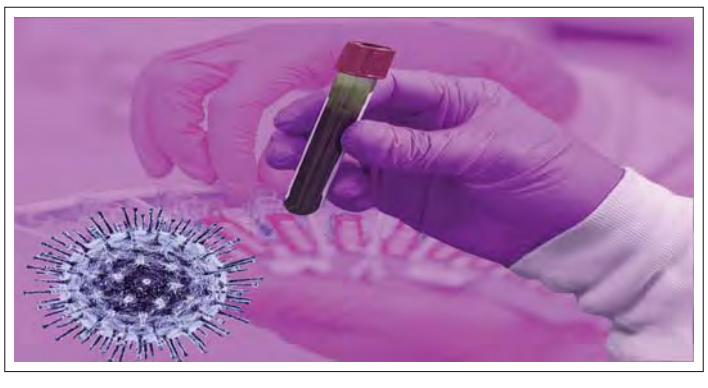

Dans leur étude publiée le 22 septembre, les scientifiques de l'Institut Florey de neurosciences et de santé mentale ont découvert que l'épidémie du Covid-19 pourrait avoir de graves impacts neurologiques sur les malades. En particulier, elle pourrait favoriser l'apparition de la maladie de Parkinson, cette atteinte chronique neurodégénérative caractérisée notamment par des tremblements. Le phénomène serait lié à la réponse immunitaire donnée par le cerveau face au coronavirus.

Cette hypothèse repose notamment sur ce qui avait été constaté après la pandémie de grippe espagnole en 1918. A l'époque, une inflammation neurologique avait été détectée chez certains malades de la grippe, appelée encéphalite léthargique. Or, cela avait eu pour effet un accroissement de cas de Parkinson. La probabilité de développer la maladie avait ainsi été multipliée par deux à trois pour les patients ayant présenté cette inflammation.
Les chercheurs, conscients qu'ils n'ont pas encore récolté suffisamment de preuves pour valider leur hypothèse, plaident toutefois en faveur d'une surveillance. Ils proposent ainsi un dépistage neurologique de long terme des personnes ayant contracté le Covid-19.

Le changement de saison n'affecterait pas l'humeur

Bonne nouvelle pour ceux qui s'inquiétaient de la disparition prochaine de l'été indien, remplacé bientôt par le gris automnal : le manque de soleil n'est pas lié à une baisse de la bonne humeur. Selon des chercheurs de l'université de Groningen, aux Pays-Bas, à moins d'avoir du neuroticisme, qui implique d'être facilement changeant d'humeur, et de ressentir des sentiments, tels que l'anxiété, l'angoisse, la peur, la colère, la frustration, l'envie, la jalousie, la culpabilité, l'humeur dépressive et la solitude, le changement de saison ne devrait pas vous affecter. Les scientifiques ont en effet étudié un groupe de 5282 individus et leur ont demandé comment ils se sentaient à différentes périodes de l'année. Seuls les prédisposés à la névrose ont expliqué se sentir mal lorsque l'été touchait à sa fin. Publiant les résultats dans PLOS One, les auteurs ont noté que leur découverte «ne soutenait pas la très répandue croyance que les saisons avaient une grande influence sur l'humeur». Wim Winthorst, de l'université, a expliqué qu'une des «autres explications serait que l'hiver sert de facteur de stress pour eux, instiguant une augmentation des pensées négatives et autres symptômes liés à la dépressions».

Liban

Appels à s'attaquer aux raisons de l'obstruction afin de surmonter l'impasse politique

La classe politique au Liban a appelé à s'attaquer aux causes de l'obstruction à laquelle s'est heurté le Premier ministre désigné Moustapha Adib qui s'est excusé, ce samedi, de n'avoir pas pu former un Exécutif devant mener l'opération de sauvetage du pays en proie à des difficultés économiques accentuées suite à l'explosion de Beyrouth.

Nommé le 31 août, Moustapha Adib s'était engagé en faveur de réformes réclamées par la communauté internationale pour débloquer l'aide promise au lendemain de l'explosion du 4 août dernier qui a fait 190 morts et 6500 blessés. La première tâche du gouvernement aurait été de relancer les négociations avec le Fonds monétaire international (FMI) sur un plan de sauvetage vital. Mais, les efforts du Premier ministre désigné se sont heurtés à des obstacles liés aux exigences du Hezbollah et du mouvement Amal, dirigé par le chef du Parlement Nabih Berri, qui réclamait le portefeuille des Finances. Selon la Constitution libanaise, le chef de l'État doit désormais mener de nouvelles consultations parlementaires contraignantes pour désigner un nouveau Premier ministre. À présent, les regards sont braqués sur les quatre anciens Premiers ministres Saâd Hariri, Fouad Siniora, Nagib Mikati et Tammam Salam afin de proposer un nouveau nom. Ils étaient à l'origine de la candidature de Moustapha Adib. Les trois anciens premiers ministres Najib Mikati, Fouad Siniora et Tammam Salam ont demandé aux partis politiques d'«être à l'écoute des besoins nationaux, et qu'ils prennent conscience des dangers de la désintégration et de l'effondrement du Liban sans un gouvernement capable, efficace et non partisan».

Faciliter la formation du gouvernement, loin des comptes étroits

Avec la récusation de Moustapha Adib, «le pays fait désormais face à de multiples dangers, dont notamment l'absence d'un gouvernement pilotant l'opération de sauvetage du pays, participant aux conférences internationales et discutant avec le Fonds monétaire international», a déclaré, dimanche, le patriarche maronite Béchara Raï. «De par notre attachement à la Constitution et au Pacte national, nous appelons à ce qu'aucun portefeuille ministériel ne soit définitivement réservé à un camp, formation politique, communauté ou confession, et appliquer la règle de la rotation démocratique (...) Aucun nouvel usage ne peut être imposé sans un consensus», a souligné le patriarche. (...) «Quelles que soient les divergences entre les Libanais, le dialogue doit être plus fort que tout».

Dans un tweet, le député Farid Boustani a estimé que «le problème politique dont le pays souffre doit être contenu rapidement». Ce dernier, a considéré «nécessaire d'entamer de nouvelles concertations parlementaires et la nomination d'un nouveau Premier ministre pour la formation d'un gouvernement dont le choix des ministres serait basé sur les critères de la compétence». Selon lui, la solution demeure celle d'«instituer un État. Pour sa part, le chef du Parti Socialiste Progressiste (PSP), Walid Joumblatt, a déclaré : «Il est grand temps de reprendre la feuille du passé, de se baser sur elle pour bâtir et de faciliter la formation du gouvernement, loin des comptes étroits. Chaque minute qui passe n'est pas dans l'intérêt du Liban». Ce dernier, a estimé que les partis responsables de l'obstruction de la formation du prochain gouvernement «ont commis un pêché vis-à-vis du peuple libanais». Le parti Socialiste Progressiste (PSP) a espéré que toutes les parties politiques «se rendent compte à quel point la situation en cours au pays est grave et critique et que ceux qui imposent des conditions cessent d'entraver l'unique chance pour sauver le pays avant qu'il ne soit trop tard». Depuis 2009, le Liban connaît des blocages à répétition de la formation de plusieurs gouvernements en Arabie Saoudite.

Sahara Occidental

Le Front Polisario et le Gouvernement sahraoui mettent en garde contre l'escalade dans la région

Le Front Polisario et le Gouvernement sahraoui ont mis en garde contre la stratégie d'escalade marocaine qui menace la sécurité et la stabilité dans la région, appelant le Conseil de sécurité à réagir clairement face à cette grave manœuvre qui met en péril le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination. Le Front Polisario et le Gouvernement sahraoui «alertent la communauté internationale, l'ONU et la Minurso (Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara Occidental) sur la dangereuse stratégie d'escalade de l'occupation marocaine qui menace la sécurité et la stabilité dans la région», appelant le Conseil de sécurité à «réagir clairement face à cette grave manœuvre qui met en péril le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance», a précisé un communiqué publié, dimanche, par le ministère sahraoui de l'Information. Mettant en garde contre «les provocations et les manœuvres marocaines vouées à l'échec», le Front Polisario et le Gouvernement sahraoui rappellent que «chaque fois que la question sahraouie est sur la table du Conseil de sécurité ou devant l'ONU, comme c'est le cas actuellement, le régime marocain accélère son escalade et tente de faire passer ses plans hostiles en avançant de faux prétextes», a ajouté le communiqué. Le Conseil de sécurité examinera en octobre prochain la question du Sahara Occidental au moment où les positions des États et des gouvernements en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination se succèdent à la tribune de l'Assemblée générale des Nations unies. Le Front Polisario et le Gouvernement sahraoui appellent, par ailleurs, les citoyens sahraouis à la vigilance, à la mobilisation derrière le front populaire et au resserrement des rangs afin de déjouer les machinations de l'occupation marocaine, en référence à la vaste campagne marocaine visant à «imputer de fausses accusations au Front Polisario et aux autorités sahraouies dans une tentative désespérée d'influencer l'opinion publique locale et internationale».

Brèche de Guerguerat : une violation du cessez-le-feu

Par ailleurs, le communiqué a précisé que «cette campagne frénétique démontre les intentions agressives du Maroc visant à entraîner toute la région dans une escalade vers l'inconnu, en raison de la sortie des civils sahraouis en protestation pacifique contre le passage illégal de Guerguerat», a-t-il souligné, estimant que cette brèche constitue une violation du cessez-le-feu, signé en 1991 entre les deux parties au conflit (le Front Polisario et le Maroc). Le Maroc à travers cette campagne, essaie sans aucune ambiguïté, d'entraîner toute la région dans une escalade vers l'inconnu, afin de maintenir son occupation illégale du Sahara Occidental, piller ses richesses et empêcher son peuple d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance, a ajouté la même source. Il a également noté que le Maroc tente de détourner «l'attention de l'opinion publique sur la réalité des problèmes politiques, sociaux et économique internes», soulignant que ces démarches «ne lui éviteront pas son sort, à savoir le départ définitif du Sahara Occidental». Dans un communiqué précédent, le Front Polisario avait appelé les Nations unies et la Minurso à assumer leur responsabilité dans la protection de la sécurité des citoyens sahraouis dans la région de Guerguerat face à «tout possible acte d'intimidation» de la part des forces de l'occupant marocain.

USA - Tensions en Méditerranée Orientale

Mike Pompeo en mission en Grèce pour appeler à la «désescalade»

Le chef de la diplomatie américaine, Mike Pompeo, a quitté, dimanche, Washington, pour se rendre en Grèce, où il entend appeler à la «désescalade» des tensions en Méditerranée Orientale et encourager le dialogue naissant avec la Turquie. Première étape d'une mini-tournée européenne qui passera ensuite par l'Italie, le Vatican et la Croatie, il sera lundi à Thessalonique, dans le nord de la Grèce, où il rencontrera son homologue Nikos Dendias. Puis mardi en Crète pour s'entretenir avec le Premier ministre, Kyriakos Mitsotakis et visiter la base navale de l'Otan dans la baie de Souda.
Les tensions sont vives depuis des semaines entre Athènes et Ankara qui se disputent des gisements d'hydrocarbures en Méditerrannée Orientale. Les deux pays membres de l'Alliance atlantique, comme les USA, ont, toutefois, annoncé, mardi, la prochaine reprise de négociations bilatérales. «Il faut une désescalade en Méditerranée Orientale», a dit à des journalistes un haut responsable américain avant cette tournée, soulignant que Mike Pompeo avait «exprimé sa profonde inquiétude». Il veut aussi «accompagner les développements positifs récents et la perspective d'une reprise du dialogue», a-t-il ajouté.

Azerbaïdjan - Arménie

Erdogan appelle à la fin de «l'occupation» arménienne du Nagorny Karabakh

Le président turc, Recep Tayyip Erdogan, a appelé, lundi, à la fin de «l'occupation» arménienne du Nagorny Karabakh pour faire cesser les combats meurtriers qui y opposent séparatistes soutenus par l'Arménie et forces azerbaïdjanaises. «Le temps est venu pour que cette crise qui a commencé avec l'occupation du Nagorny Karabakh prenne fin. Aussitôt que l'Arménie aura quitté le territoire qu'elle occupe, la région retrouvera la paix et l'harmonie», a déclaré dans un discours Recep Tayyip Erdogan, dont le pays est le principal soutien de l'Azerbaïdjan dans ce conflit. «Toute autre demande ou proposition non seulement serait injuste et illégale, mais reviendrait à continuer à gâter l'Arménie», a-t-il ajouté. La Turquie considère que l'Arménie «occupe» le Nagorny Karabakh par les biais des séparatistes hostiles à Bakou qui y ont autoproclamé une République en 1991 à la chute de l'Union soviétique. «La Turquie continuera à se tenir aux côtés du pays frère et ami qu'est l'Azerbaïdjan de tout notre cœur et par tous les moyens», a poursuivi le président turc, réitérant le soutien ferme apporté par son pays à Bakou dès le début de cette crise.

Ahsene Saaid / Ag.

Exposition

Rafik Zaïdi expose en photo les aspirations des femmes sahraouies

Une exposition de photographies et de portraits vidéos dédiée aux femmes sahraouies et à leurs aspirations de liberté et d'indépendance ainsi qu'à leurs visions de l'avenir, a été inaugurée, dimanche à Alger, par le photographe Rafik Zaïdi.

Organisée à la villa «Dar Abdeltif» dans le cadre de la manifestation «La rentrée culturelle» qui s'est tenue à Alger et dans toutes les villes du pays depuis samedi, cette exposition a été élaborée lors d'un séjour du photographe à Tifariti dans les territoires sahraouis libérés. Rafik Zaïdi a réalisé les portraits d'une dizaine de femmes, de tout âge confondus, qu'il a interrogé sur leurs aspirations et leurs visions de l'avenir, les réponses de chacune des femmes sont transcrites au pied du cliché développé en grand format. Tourba Bibou Kzili «espère retourner dans son pays indépendant et libre» alors que Ghelana Ment Aba Ould Hacène veut «pouvoir voyager seule, libre et indépendante et pouvoir traverser sa patrie et voir son drapeau flotter». Plusieurs jeunes femmes interrogées et photographiées par Rafik Zaïdi souhaitent également «faire des études pour pouvoir exercer divers métiers et s'assurer un avenir». D'autres femmes racontent leurs souffrances quotidiennes à demi-mots au photographe en évoquant une famille dont le père a perdu la vue et la mère l'usage d'un bras et qui n'aspirent qu'à avoir un «toit sûr» alors que Khouala Manty confie son vœu d'être «préservée du feu, des souffrances et de toutes les mauvaises choses (...) et avoir assez d'argent pour vivre à l'abri entourée de ces enfants». En plus d'exposer ses portraits, Rafik Zaïdi diffuse également en continue une vidéo de ses entretiens. La villa «Dar Abdeltif» a également abrité le vernissage d'une exposition du plasticien Mohamed Mebarki, intitulée «Amour divin» techniquement portée sur le collage et utilisant le carton comme élément esthétique. Cette collection d'œuvres contemporaines est empreinte d'une grande spiritualité reproduisant l'ambiance et les code couleur des lieux de culte à l'image de la «mosaïque spirituelle», une véritable mosaïque de 29 petits formats sur fond vert en tissu portant chacun un jet de couleur, un fragment de lettre, ou un semblant de présence.

Les deux expositions sont ouvertes au public jusqu'au 7 octobre prochain

Inaugurée, samedi, la manifestation «La rentrée culturelle» propose également une exposition collective à la galerie «Baya» du Palais de la culture Moufdi-Zakaria et prévoit encore un rencontre nationale du réseau des conteurs et une rencontre avec de jeunes écrivains, outre la première rencontre du réseau des clubs et cafés littéraires.

M. Toumi

Tlemcen

Trois expositions au menu de la rentrée culturelle

Trois expositions artistiques ont marqué, dimanche après-midi, le lancement de la manifestation «Rentrée culturelle» au palais de la culture «Abdelkrim Dali» de Tlemcen, en présence de responsables, artistes et intellectuels locaux. Les expositions, organisées à cette occasion, concernent les arts plastiques représentés par l'artiste-peintre Karim Meziane qui a participé à de nombreuses manifestations artistiques à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, les habits traditionnels et notamment la Chedda tlemcenienne, classée depuis quelques années patrimoine universel et la musique andalouse en Algérie, avec les spécificités des trois écoles connues dans le pays, à savoir celle d'Alger, de Tlemcen et de Constantine. Quelques artistes et intellectuels ont exprimé leur immense joie de revenir à ce temple de la culture après l'arrêt forcé de toutes les activités pour plusieurs mois à cause de la pandémie du «Covid-19».
Le lancement de la rentrée culturelle, qui s'est fait dans le plus strict respect des mesures préventives contre le Corona, verra également au courant de cette semaine, l'organisation de rencontres littéraires qui seront animées par la jeune écrivaine Meriem Dali Youcef et la poète Aïcha Beldjillali, a indiqué le directeur de cet établissement culturel Miraoui Noureddine. La Maison de la culture Abdelkader-Alloula verra, pour sa part, l'organisation d'une exposition d'arts plastiques du doyen des artistes de Tlemcen, en l'occurrence Ahmed Mebarki. Le centre des expositions et des arts de Tlemcen abritera prochainement quelques expositions artistiques dont le Salon de la photographie d'art, une exposition d'arts plastiques de la jeune peintre Ismahane Mezouar intitulée «Fragments de couleurs». Le centre abritera aussi une autre exposition rétrospective de l'artiste M'hamed Bouheddaj qui revient à Tlemcen après quelques années d'exil et dont l'exposition s'intitule «de la préhistoire à l'après histoire, histoire d'exil», qui «comporte des gravures, des sculptures et des tableaux», a indiqué le directeur du CAREX, Amine Boudefla.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTERE DE LA SANTE DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE LA WILAYA DE BLIDA
ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE DE PROXIMITE DE L'ARBAA

NIF : 000709219025541

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N° 01/2020

L'établissement public de santé de proximité de l'Arbaa lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales pour **l'acquisition , installation et la mise en service du matériel médical,** répartis en lots séparés .

Les lots sont désignés comme suit :

- ✓ **Lot N° 01 : Autoclaves , Fauteuils dentaires et accessoires**
  -Autoclave
  -Thermosoudeuse
  -Distillateur 4 L
  -Fauteuil dentaire
- ✓ **Lot N° 02 : Matériel de laboratoire et divers**
  -Analyseur d'hématologie
  -Spectrophotomètre
  -Centrifugeuse de paillasse
  -Agitateur rotatif
  -ERCF
  -Appareil d'aérosol
  -ECG 03 pistes
  -Défibrilateur
- ✓ **Lot N° 03 : Divers**
  - Spiromètre
  - Microscope
  - concentrateur d'oxygène : capacité 5l
  - concentrateur d'oxygéne : capacité 9l

Les soumissions peuvent porter sur un ou plusieurs ou l'ensemble des lots.

Les candidats intéressés ayant un agrément délivré par le ministère de la santé de la population et de la réforme hospitalière, soit : **producteurs**, **importateurs, représentant exclusifs** et /ou **distributeurs** de matériel médical .

- Au moins une attestation de bonne exécution pour la vente des équipements médicaux durant les 03 dernières années, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction de l'Etablissement public de santé de proximité de l'Arbaa , La sous direction des finances et des moyens - bureau des marchés, sis à **Rue OSMANI Said l'Arbaa**, contre paiement auprès de la régie principale de l'EPSP de l'Arbaa d'un montant de **trois mille (3.000,00) dinars** non remboursable, représentant les frais de documentation et de reproduction.

Les offres doivent être composées d'un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière :

1 - Dossier de candidature : doit comprendre ce qui suit :
- Une déclaration de candidature selon le modèle joint en annexe dûment renseignée
- Une déclaration de probité selon le modèle joint en annexe dûment renseignée
- Les statuts pour les sociétés
- Copie du registre de commerce comportant le code demandé
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- Les documents permettant d'évaluer les capacités des candidats des soumissionnaires
  a) -capacités professionnelles : l'agrément du Ministère de la Santé de la population et de la reforme hospitalier
  b) -capacités financières : les bilans comptables des trois dernières années visé par un commissaire aux comptes ou un comptable agrée et déposé à service des impôts, ainsi que les références bancaires
  c) -capacité techniques : pour les références professionnelles il ya lieu de présenter les attestations de bonnes exécution
- Engagement de délai de livraison (selon modèle ci-joint)
- Engagement de délai de garantie (selon modèle ci-joint)
- Copie du NIF
- Copie du NIS

2- Offre technique : doit comprendre ce qui suit :
- La déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint signée, datée, cachetée et renseignée sous peine d'élimination
- Le présent cahier des charges paraphé par le soumissionnaire dans chaque page et portant à la dernière page, **la mention manuscrite « lu et accepté »**
- Certificat d'exclusivité pour les représentants exclusifs délivrés par la firme mère
- Un mémoire technique justificatif signée datée, cachetée (selon modèle ci-joint) (pièce obligatoire)
- Moyens humains affiliés à la CNAS justifie la déclaration CNAS
- Moyens matériels justifie par des copies des cartes grises, polices d'assurance en cours de validité ou contrat de location notarié en cours de validité si le véhicule ne fait pas partie des bien du soumissionnaire
- Fiche technique (pièce obligatoire)
- Catalogue (pièce obligatoire)

N/B : le cahier des charges paraphé par le soumissionnaire doit contenir toutes ces pages.

3- Offre financière : doit comprendre ce qui suit :
- La lettre de soumission
- Le bordereau des prix unitaires (BPU)
- Le devis quantitatif et estimatif (DQE)

Les trois dossiers cités ci-dessus seront insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

« A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres
Appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales N° 01/2020
ayant pour objet : Acquisition , installation et la mise en service de matériel médical en lots séparés
au profit de l'établissement de santé de proximité de l'arbaa
Lot N°……

Le délai de préparation des offres est fixé à quinze **(15)** jours à compter de la date de la première parution du présent avis d'appel d'offres dans la presse nationale ou le **BOMOP**. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres majorée de trois (03) mois.

Les offres doivent être déposées le dernier jour du délai de préparation des offres avant 12h00, au niveau de la direction de Etablissement Public de Santé de Proximité de l'Arbaa - la sous direction des finances et des moyens-bureau des marchés publics, sis à **Rue Osmani Said l'Arbaa**. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires seront cordialement invités à assister l'ouverture des plis qui se tiendra le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 13h00 au siège de la direction de l'établissent public de santé de proximité de l'Arbaa.

L'Echo d'Algérie : 29/09/2020 **Anep : 2016 015 677**

NUMEROS UTILES

Numéros Verts

- Police :	1548
- Gendarmerie nationale :	1055
- Sonelgaz :	3303
- Alerte kidnapping :	104
- Personnes en difficulté ou en détresse :	1527
- SOS Sécurité :	112
- SOS Santé :	115

Urgences

- SAMU :	021 23 50 50
- Police :	17
- Protection civile :	14
- Gendarmerie nationale :	021 96 42 22
- Sapeurs-Pompiers	021 71 14 14
- Sûreté de la wilaya d'Alger :	021 73 00 73
- Centre antipoison :	021 97 98 98
- Centre des grands brûlés :	021 63 29 95
- Institut Pasteur :	021 67 25 02

Hôpitaux

- CHU Mustapha :	021 23 35 35
- CHU Aït Idir :	021 97 98 00
- CHU Ben Aknoun :	021 91 21 63
- CHU Beni Messous :	021 93 15 50
- CHU Kouba :	021 28 33 33
- CHU Bab El Oued :	021 96 06 06
- CHU Bologhine :	021 95 82 24
- CHU El Kettar :	021 96 48 97
- HCA Aïn Naâdja :	021 54 05 05
- Hopital Tixeraïne :	021 55 01 10
- Hopital Zéralda :	021 32 63 94
- Centre Pierre et Marie Curie :	021 23 66 66

Compagnies Aériennes

- Air Algérie :	021 74 24 28
- Tassili Airlines :	021 50 98 58
- Air France :	021 98 04 04

Dépannages

- Gaz :	021 68 44 00
- Electricité :	021 68 55 00
- Service des eaux :	021 67 50 30

Radios

- Chaîne I :	021 21 48 37
- Chaîne II :	021 69 11 70
- Chaîne III :	021 48 15 15
- Radio El Bahdja :	023 70 99 99
- Jil FM :	021 69 27 27
- ENRS :	021 69 34 03/06

Services

- Algérie Télécom	100
- Serveur vocal chèques postaux :	1530
- Seaal :	3394
- Scouts musulmans algériens :	3033
- Association algérienne de psychiatrie :	1512
- Réclamations :	18
- Renseignements / Réveil :	19
- Télégramme :	13

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr	026 21 80 80
- Hôtel El Aurassi	021 74 82 52
- Hôtel Hilton	021 21 96 96
- Hôtel Sheraton	021 37 77 77
- Hôtel Mercure	021 24 59 70
- Hôtel Ibis	021 98 80 20
- Hôtel Albert Premier	021 73 65 06
- Hôtel Safir	0551 42 58 48
- Hôtel El Riadh	021 45 23 58
- Hôtel Mazafran	021 32 00 00
- Hôtel AZ Zéralda	023 32 55 89
- Hôtel Oasis - Kouba	021 77 04 04
- Hôtel New Day - Kouba	023 77 47 47
- Hôtel Mouflon d'Or	021 54 25 62

TF1

21h05 : Good Doctor

Toujours dans une phase de deuil compliquée, Claire continue à multiplier les rencontres d'un soir. Kane, l'homme qui a passé la nuit chez elle, est amené à l'hôpital suite à un accident de voiture. Au bloc, elle lui sauve la vie en empêchant qu'on lui injecte des bêtabloquants...

21h05 : Les malheurs de Sophie .4

Sophie, une fillette turbulente et imaginative, vit dans un grand château avec sa mère, la douce et aimante madame de Réan. Sophie aime par-dessus tout s'amuser, notamment avec son cousin Paul, qu'elle adore et tyrannise un peu...

20h45 : C dans l'air spéciale .5

Alors que la planète entière s'apprête à vivre la plus grave crise économique depuis la Seconde Guerre mondiale, le gouvernement français fait de la souveraineté, l'axe majeur de son plan de relance. Ce dernier s'apprête à effectuer une vaste opération de reconquête de sa souveraineté...

20h50 : Dormir à tout prix

arte

En 50 ans, nous avons perdu en moyenne une heure et demie de sommeil par nuit. Le corps humain rechigne à s'adapter aux absurdités de la vie moderne : il se venge la nuit du stress, de la sédentarité, des horaires de travail décalés et des éclairages néfastes...

20h00 : Hawaii Five-0

6ter

Pour célébrer la fin des examens, douze étudiants, enfants de riches familles, louent un catamaran pour y faire la fête. C'est alors qu'ils sont abordés et pris en otages par des pirates. L'équipe de Steve est chargée de ce dossier délicat. Pendant que les policiers tentent de localiser l'endroit...

21h05 : Ghost

W9

Sam Wheat, cadre dans une banque dévouée aux affaires, vit heureux avec Molly Jensen, sa compagne, sculpteur de talent. Un soir, au retour d'un spectacle, Sam s'effondre, victime des balles de Willie Lopez, un malfrat, et meurt dans les bras de Molly...

19h05 : Doctor Who

NRJ 12

Depuis l'invasion de la Terre par les Zygons, deux versions du docteur Osgood existent : une humaine, l'autre zygon sous apparence humaine. Mais l'un des deux est tué et l'autre disparaît. Sa trace est retrouvée dans une ville du Nouveau-Mexique,...

20h05 : Grey's anatomy

TF1 SÉRIES FILMS

Un accident impliquant un bus scolaire provoque un afflux d'adolescents aux urgences. Le conducteur du car est un ancien camarade de classe de Bailey qui semble encore avoir un faible pour lui malgré les années écoulées...

19h50 : Chuck - Mr Perfect

RTL9

Jeff et Lester sont à la recherche de jolies jeunes femmes pouvant représenter le Buy More. Un agent des services secrets britanniques du MI-6 fait son apparition : il ne laisse pas Sarah insensible. Chuck, qui vient tout juste de rompre avec elle,...

Hôtel - Béjaïa

- Hôtel Les Hammadites **0776 88 22 38**

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja **0795 22 65 77**

AEROPORTS

- Houari Boumédiène - Alger	021 50 91 91	- Rabah Bitat - Annaba	038 52 01 59
- Ahmed Ben Bella - Oran	041 59 10 77	- Mostepha Ben Boulaïd - Batna	023 77 01 10
- Mohamed Boudiaf - Constantine	031 81 01 24	- 8 Mai 1945 - Sétif	0651 88 73 66

Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa	029 89 46 20
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa	029 81 60 50
- Hôtel Tahat - Tamanrasset	029 31 21 21
- Hôtel Gourara - Timimoun	049 90 26 27
- Hôtel Touat - Adrar	049 96 99 33
- Hôtel Antar - Béchar	049 81 71 63
- Hôtel Kerdada - Bou Saâda	035 53 39 04
- Hôtel Le Caïd - Bou Saâda	035 53 43 94
- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud	0660 20 88 20
- Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued	032 11 89 02

Hôtels - Est

- Hôtel Marriott - Constantine	035 53 39 04
- Hôtel Ibis - Constantine	031 99 20 00
- Hôtel Cirta - Constantine	031 92 19 80
- Hôtel Le Majestic - Annaba	038 86 54 54
- Hôtel El Mountazah - Annaba	038 65 24 12
- Hôtel El Hidhab - Sétif	036 51 41 34

Hôtels - Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran	041 59 01 00
- Hôtel Royal - Oran	041 29 17 17
- Hôtel Ibis - Oran	041 98 23 00
- Hôtel Renaissance - Tlemcen	043 40 11 11
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen	043 27 71 21 à 25
- Hôtel Ziri - Ghazaouet	043 32 30 25

Ligue 1 : JS Kabylie

Vers la résiliation du contrat de Zelfani

Bien qu'il ait débarqué à Mostaganem où il a rejoint son équipe la JSK, en stage sur place depuis une dizaine de jours, rien ne dit que l'entraîneur tunisien, Yamen Zelfani, gardera son poste aux commandes techniques des Canaris.

En effet, l'avenir de ce coach est désormais tributaire du diplôme CAF A qu'il n'a toujours pas obtenu. On imagine même mal comment Zelfani s'offrira ce fameux document, du moment que la CAF a suspendu depuis un bon bout de temps les stages ouvrant droit à ce diplôme. Il faut dire que les propos rassurants du coach tunisien à ce propos, et qu'il a tenus il y a quelques jours seulement, ne sont pas faits pour convaincre la direction des Lions du Djurdjura. Celle-ci, par la voix de son porte-parole, Miloud Iboud, ne va pas par le dos de la cuillère, en ouvrant grandes les portes du recrutement d'un nouvel entraîneur si le problème de Zelfani persiste d'ici au début de l'exercice prochain. «Evidemment, on ne va pas attendre Zelfani pour l'éternité. Nous avons besoin d'un coach qui assiste ses joueurs à partir du banc de touche lors des matchs officiels, et non de quelqu'un qui le fait des tribunes. Cela dit, si on se rend compte que notre entraîneur n'aura aucune chance pour s'adjuger le droit de s'assoir sur le banc de touche à partir du début du prochain championnat, on sera dans l'obligation de résilier son contrat et lui trouver un successeur», prévient Iboud. Ces propos interviennent après quelques jours seulement des déclarations faites par le directeur technique national, Ameur Chafik, qui a écarté toute possibilité d'accorder à Zelfani une licence pour lui permettre d'occuper le banc de touche la saison prochaine. Il a rappelé à ce sujet que l'ancien driver d'Al Merrikh du Soudan devra présenter un diplôme CAF A pour postuler à une licence. «L'entraîneur de la JSK, Yamen Zelfani ne pourra pas prendre sa place sur le banc et diriger les rencontres officielles, et ce, faute de qualification. Il n'a pas encore le diplôme CAF (A) qui est requis pour occuper ce poste. Je vous informe que Zelfani a déposé un dossier en insérant le diplôme CAF B, ce qui n'est pas suffisant. Certes, pour le moment il peut toujours préparer son équipe mais le jour du match, il ne sera pas autorisé à la diriger sur le banc. En termes plus clairs, sans le diplôme CAF A, il ne pourra pas bénéficier d'une licence», a précisé le DTN.

Bessa N.

CR Belouizdad

Le défenseur Anes Saâd s'engage pour quatre ans

Le défenseur Anes Saâd s'est engagé pour les 4 prochaines années avec le CR Belouizdad en provenance de l'USM Bel-Abbès, a annoncé, ce dimanche, le club champion d'Algérie sur les réseaux sociaux. «Avec la signature du défenseur Anes Saâd d'un contrat jusqu'en 2024 en provenance de l'USMBA, le CRB s'assure sa 6e recrue du marché des transferts», a écrit le club belouizdadi. «La nouvelle recrue va rejoindre le regroupement de l'équipe après avoir effectué sa visite médicale de routine». Saâd est la 6e recrue du club belouizdadi cet été après le gardien de but Taoufik Moussaoui (ex-Paradou AC), le défenseur Mokhtar Belkhiter (ex-Club Africain/Tunisie), le milieu de terrain Zakaria Draoui (ex-ES Sétif) ainsi que les attaquants belge Maecky Ngombo (ex-Go Ahead Eagles/Pays-Bas) et béninois de Hammam Lif (Tunisie), Marcellin Koukpo. Le CR Belouizdad a, par ailleurs, libéré 5 éléments de l'équipe première dont deux anciens internationaux. Outre le jeune Noufel Ould Hamou, la direction du Chabab a décidé de se passer des services d'Ahmed Gasmi, Toufik Zerrara, Mohamed Khoutir Ziti et Islam Bendif. Le club a repris les entraînements il y a deux semaines à Alger après6 mois d'arrêt en raison de la pandémie de coronavirus.

B. N.

FAC

Vers un partenariat entre la Fédération de cyclisme et le ministère du Tourisme

Un partenariat pour la promotion du tourisme à travers le cyclisme a été au centre d'une séance de travail, tenue, lundi, entre le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Hamidou, et le président de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), Kheïreddine Barbari. «Un partenariat qui tend à promouvoir le tourisme national à travers les compétitions de cyclisme, une discipline connue comme étant un vecteur de l'image de marque des sites touristiques à travers le monde», selon l'instance fédérale. En effet, à travers son calendrier riche en compétitions d'envergure, comme le Tour d'Algérie cycliste (TAC), les Championnats d'Afrique et le Grand-Prix de la ville d'Alger, la FAC devrait faire une bonne promotion du tourisme, notamment en organisant en marge de ces manifestations, des villages dédiés à l'artisanat et à d'autres facettes du secteur du tourisme, juge la même source dans un communiqué. «Les véhicules des caravanes de courses cyclistes seront eux aussi des supports de qualité pour le secteur du tourisme, pour promouvoir son image et celles des différents sites touristiques, tant au nord qu'au sud du pays». La FAC affirme avoir évoqué pendant la même réunion la possibilité pour elle de recourir aux sites d'hébergement publics, ainsi qu'aux moyens de transport dont dispose l'Office national algérien du tourisme (ONAT). Même en dehors de la compétition, la FAC s'est engagée à organiser des sorties cyclotouristes ouvertes aux amateurs de vélo, ainsi qu'une «Fête de la bicyclette», qui restent des «événements de promotion par excellence du tourisme». «Le ministre a assuré le président de la FAC de son soutien pour concrétiser ce partenariat en mettant à la disposition de la fédération, la logistique nécessaire lors de ces manifestations sportives ou d'animation». «Ce prochain partenariat tombe à point nommé pour préparer la prochaine saison sportive et touristique, deux secteurs qui vivent une léthargie en raison de la pandémie de coronavirus. Certaines manifestations comme la Fête du vélo pourraient être mises sur pied dès la reprise de la saison touristique saharienne, habituellement organisée entre octobre et mars»,

Sports mécaniques

Les membres de l'AG s'agrippent au départ du Bureau fédéral

Les membres de l'Assemblée générale (AG) de la Fédération algérienne des sports mécaniques (FASM) se sont agrippés au départ de l'actuel Bureau fédéral (BF) à qui ils ont rejeté samedi les bilans moral et financier de 2019, installant une commission de candidatures pour élire de nouveaux dirigeants dans un délai ne dépassant pas 10 jours. Le chef de section de l'ARBEE Alger-centre, Rafik Ali Pacha, a estimé dimanche que le passage de Karim Benhamiche à la tête de la FASM a été marqué par une «mauvaise gestion» et «l'absence d'activités sportives», sans oublier «la disparition de sommes d'argent importantes». «Plusieurs membres de l'Assemblée générale ont refusé de remplacer ceux qui avaient quitté le Bureau fédéral en janvier car ils savent très bien que la FASM est très mal gérée. La preuve : les bilans ont été rejetés», a ajouté l'ancien membre du BF qui avait jeté l'éponge lui auss». Pour le président Benhamiche, l'assemblée générale avait un seul objectif, celui de le «destituer». «Ils étaient tous ''out'' samedi, personne ne m'a interpellé sur le bilan de nos activités sportives. Je suis sûr qu'ils n'ont même pas jeté un œil sur le contenu des bilans moral et financier». Concernant la somme de 800 millions de centimes évoquée par l'AG, Benhamiche a expliqué qu'elle venait «du Fonds national (de promotion des initiatives de la jeunesse et des pratiques sportives). C'est une avance qu'on devra rembourser dès qu'on réceptionne notre budget annuel». Quant au vice-président Fethi Benaïssa, il a assuré que «cet argent nous a servi à payer les dettes de l'ancien Bureau fédéral. Nous avons essayé de convaincre les 37 membres présents (sur les 43 que compte l'AG, ndlr) de critiquer objectivement les bilans moral et financier, en vain. Ils voulaient seulement notre tête». «C'est un conflit d'intérêts. Il faut revoir les statuts et règlement intérieur de la FASM. Il y a des clubs qui n'ont pas le droit de voter, ceux qui n'activent pas tout au long de l'année et n'ont pas de licence par exemple, mais ils l'ont fait quand même. Cette fédération ne changera jamais, elle restera prisonnière des entraves. Chacun pense à sa petite personne et à ses propres intérêts», a-t-il regretté.

JM Oran-2022

Achèvement «très bientôt» des travaux de rénovation du Palais des sports

Le Palais des sports Hammou-Boutelilis d'Oran devrait être le premier à être réceptionné parmi les 7 autres infrastructures sportives concernées par les travaux de rénovation et de mise à niveau en prévision des Jeux méditerranéens (JM) de 2022 à Oran, vu le taux «très avancé» de ses chantiers, a-t-on appris lundi auprès de la direction de cet équipement. Pratiquement toutes les opérations engagées ont été achevées, y compris le revêtement amovible du parquet doté désormais de quatre tapis dédiés aux disciplines de handball, Basketball, volley-ball et badminton, «ce qui constitue une nouveauté dans les salles de sports en Algérie», s'est réjoui le directeur du Palais des sports, Sid Ahmed Tab. Les tribunes de cette salle, relevant de l'office du parc omnisports de la wilaya d'Oran (OPOW) ont également bénéficié de sièges flambant neufs. Pas moins de 4200 sièges ont été déjà posés, en attendant de faire de même au niveau de la tribune officielle, dont les 800 sièges sont en voie d'être acheminés de l'étranger. «Il reste aussi à installer 37 caméras de surveillance, ainsi que la rénovation du réseau d'éclairage et la dotation de la salle d'un système de climatisation», a encore ajouté le responsable de cette structure. Ces deux dernières opérations n'étaient pas retenues dans la feuille de route initiale du projet de restauration de cet équipement, mais ont reçu l'aval des instances compétentes pour leur réalisation, s'est encore félicité Sid Ahmed Tab, estimant à 200 millions de dinars le coût de ces deux derniers lots. Le même interlocuteur s'est dit, en outre, «satisfait» de la qualité des travaux réalisés jusque-là, qui ont touché, entre autres, l'étanchéité, la façade, le salon d'honneur et les vestiaires. Le coût global de ces opérations a été estimé à 400 millions dinars. La dernière fois que le Palais des sports, construit en 1960, a été rénové remonte à l'an 2002. Ce site a abrité plusieurs compétitions internationales, comme la Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupe de handball en 1988, le championnat du monde masculin de volley-ball des moins de 19 ans en 2005 et les matchs de barrage qualificatifs pour le Grand prix mondial du volley-ball en 2012, pour ne citer que ces épreuves. D'une capacité d'accueil de 5000 places, cette salle omnisports, dotée d'un centre médical de 30 chambres, est programmée pour accueillir les matchs de basket-ball lors de la 19e édition des Jeux méditerranéens programmés du 25 juin au 5 juillet 2022, rappelle-t-on. Oran s'apprête également à réceptionner un complexe sportif d'envergure composé, entre autres, d'un stade de football de 40 000 places, d'une salle omnisports de 6000 places, d'un complexe nautique contenant deux piscines olympiques et une troisième semi-olympique, ainsi qu'un stade d'athlétisme de 4200 places.

B. N.

L'ECHO D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Météo

	Alger	Oran	Constantine	Béchar	Ouargla
Min°	17°	19°	14°	22°	21°
Max°	27°	28°	30°	36°	37°

Horaires des prières — Alger

El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
05:15	12:38	16:00	18:34	19:55

Coronavirus :

146 nouveaux cas, 102 guérisons et 5 décès les dernières 24 heures

Cent quarante-six (146) nouveaux cas confirmés de coronavirus, 102 guérisons et 5 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué, lundi à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, le Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 51 213 dont 146 nouveaux cas, soit 0,3 cas pour 100 000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 1719 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 35 962, a précisé le Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de la Covid-19. En outre, 24 wilayas ont recensé moins de 9 cas durant les dernières 24 heures, 19 autres n'ont notifié aucun cas, alors que 5 wilayas ont enregistré plus de 10 cas. Par ailleurs, 25 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

Inondations au Niger

Des aides humanitaires acheminées par le haut commandement de l'ANP

Dans le cadre de la consolidation des liens humanitaires et de solidarité entre l'Algérie et le Niger et suite aux dernières inondations qui ont touché plusieurs régions du Niger, causant des pertes humaines et matérielles, le haut commandement de l'Armée nationale populaire a mobilisé, ce lundi 28 septembre 2020, deux avions cargo militaires pour acheminer des aides humanitaires au profit du peuple nigérien depuis la Base aérienne de Boufarik (1ère Région militaire)», annonce la même source, qui précise que «cette opération sera suivie d'un deuxième chargement mardi 29 septembre». «Il convient de signaler que ces aides, composées de 500 tentes, s'inscrivent dans le cadre du renforcement des liens de fraternité et d'amitié avec les pays voisins et confirme encore une fois l'engagement de l'Armée nationale populaire à n'épargner aucun effort pour participer à ce genre d'actions humanitaires et ce, en mobilisant tous les moyens humains et matériels adéquats».

Référendum du 1er novembre

La campagne électorale débutera le 7 octobre prochain

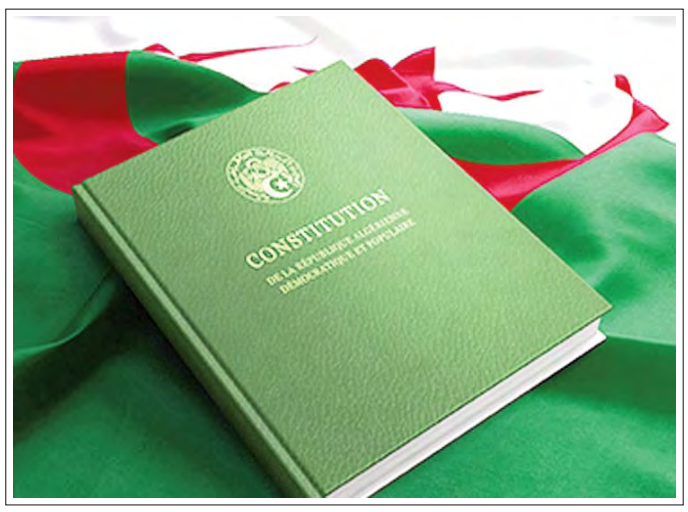

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections, Mohamed Charfi, a annoncé que le lancement officiel de la campagne électorale pour le référendum sur l'amendement de la Constitution débutera le 7 octobre prochain. Accueilli aujourd'hui dans l'invité du Matin sur les ondes de la Chaîne 1, Charfi a souligné que «le 7 octobre prochain débutera la campagne électorale» en indiquant que des réunions entre le secrétariat général du gouvernement et des conseillers juridiques vont être tenues pour étudier les aspects organisationnels. L'autre volet sur lequel il a été amené à s'exprimer concerne, la révision exceptionnelle des listes électorales. Selon lui, les citoyens se sont montrés «très réactifs et dynamiques» pendant cette opération qui a pris fin hier, précisant qu'une moyenne de 15 603 citoyens inscrit quotidiennement. Ce qui représente «une augmentation de 20% de la citoyenneté dynamique», souligne-t-il.

Remerciements

Suite au décès du ***moudjahid Zorgani Moussa*** survenu, le vendredi 25 septembre 2020, Les familles **Zorgani** de corso et de Boudouaou remercient tout ceux qui ont compati à leurs douleur en priant Le Tout-Puissant d'entourer le défunt de Sa Sainte Mséricorde et de l'accueillir en Son Vaste Paradis.

Le point sur la pandémie :

Le cap d'un million de morts dépassé

La pandémie de la Covid-19, qui a démarré à la fin 2019 en Chine avant de se répandre dans le monde entier, a franchi lundi la barre du million de morts, selon un décompte de l'AFP. «Un million est un nombre terrible», a déclaré dès vendredi le directeur des Situations d'urgence de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Michael Ryan, estimant un doublement «très probable». Plus de 32,9 millions de cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie, dont au moins 22,5 millions sont aujourd'hui considérés comme guéris. Les États-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 204 499 décès. Viennent ensuite le Brésil avec 141 741 morts, l'Inde avec 94 503 morts, le Mexique avec 76 243 morts et le Royaume-Uni avec 41 971 morts. Les perspectives sont sombres, en effet, avec une courbe qui repart à la hausse en Europe, au Moyen-Orient et en Asie, renforçant la crainte d'une seconde vague. Et ce alors que les restrictions sanitaires adoptées par les gouvernements, comme les confinements, les fermetures des bars et restaurants ou l'interdiction des rassemblements, se heurtent dans de nombreux pays au mécontentement croissant de la population.

Premier décès dans un camp de migrants en Grèce :
Les autorités grecques ont annoncé dimanche le premier décès lié au nouveau coronavirus dans un camp de migrants. La victime est un Afghan de 61 ans, père de deux enfants, qui résidait dans le camp de Malakassa près d'Athènes, a annoncé le ministère de l'Asile. L'homme était hospitalisé dans la capitale grecque.
Ce camp, comme ceux de Schisto et Elaionas également près d'Athènes ont été placés en quarantaine début septembre en raison de la recrudescence de cas de coronavirus parmi les migrants.

Les médecins inquiets en France :
La France devra affronter, «si rien ne change», une «épidémie généralisée» pendant de longs mois, avec un système de santé «incapable de répondre à toutes les sollicitations», a prévenu le président du Conseil national de l'Ordre des médecins. «La deuxième vague arrive plus vite que nous le redoutions», a déclaré Patrick Bouet.

Levée de restrictions en Australie :
Le couvre-feu nocturne à Melbourne sera levé à compter de lundi, près de deux mois après avoir été imposé dans la deuxième ville d'Australie pour endiguer la flambée de cas de coronavirus. Mais les habitants seront tenus de demeurer dans un rayon de 5 kilomètres autour de chez eux, encourant sinon une amende de près de 5.000 dollars australiens (3.000 euros).

Mécontentements à Madrid et Paris :
Plusieurs centaines de personnes ont manifesté, dimanche à Madrid, contre le reconfinement partiel décrété dans certaines zones populaires de la région de la capitale espagnole. «Ce n'est pas du confinement, c'est de la ségrégation!», scandaient les manifestants.
A Paris quelques dizaines de restaurateurs, patrons de bars et discothèques et représentants du secteur de l'hôtellerie-restauration se sont rassemblés devant l'hôtel des Invalides pour protester contre le durcissement des mesures sanitaires touchant leurs établissements.
Le gouvernement a durci jeudi les mesures sanitaires dans onze grandes villes françaises dont Paris, où les bars doivent fermer à 22H (20H GMT) à compter de lundi.

Deux milliards de dollars d'aide publique pour Qatar Airways :
La compagnie aérienne Qatar Airways, doublement affectée par un boycott régional et la pandémie de Covid-19, a indiqué dimanche avoir reçu près de 2 milliards de dollars d'aide publique pour faire face à l'«une des années les plus difficiles» de son histoire.

L'ECHO
D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT
Quotidien National d'Information
www.lechodalgerie-dz.com